

# LA GRANDE MOTTE PORT DE PLAISANCE

CLUPP 2022

DIRECTION  
DES PORTS  
DE PLAISANCE



---

# Ordre du jour

- Introduction de Monsieur Le Maire
- Organigramme
- Plan de sobriété énergétique
- Tarifs 2023
- Débat d'orientation budgétaire 2023
- Informations :
- Actualités et travaux 2022
- Travaux de ré aménagement Urbains 2022 2023





## Introduction de Monsieur Le Maire

Nous abordons 2023 avec, à l'esprit, la donne mondiale qui change et produit des impacts jusqu'à nos pontons. L'attention de l'année à venir devra être focalisée sur le plan de sobriété énergétique pour encadrer la hausse du coût de l'énergie, et plus globalement adapter nos comportements pour participer à l'action nationale en période d'urgence climatique. J'en profite pour souligner le travail des équipes du port pour aboutir à ce plan et je renouvelle ma confiance et mes remerciements à sa direction, dont l'attelage composé d'Éric Pallier et de Catherine Chonville incarne le sérieux.

Mes remerciements, auxquels j'associe mon Adjoint en charge des ports, Bernard Rey, vous sont également bien sûr adressés, pour votre action globale au service de la vie du port. Merci donc aux membres du Conseil Local des Usagers du Port de Plaisance, ainsi qu'au Conseil d'exploitation et au Conseil portuaire.

Au terme d'une année 2022 chahutée mais qui a vu le retour à la normale de la vie événementielle, notre port a à nouveau démontré son dynamisme, tant sur le plan de sa fréquentation que sur l'accueil de compétitions et manifestations importantes. 2023 s'annonce tout aussi vibrante avec notamment l'accueil de la Youth foiling cup et du Salon international du Multicoque du 12 au 16 avril prochains.

La hausse du budget primitif nous permet d'aborder cette nouvelle année avec sérénité, notamment grâce à des produits terrestres qui enregistrent une progression significative, ce qui nous permet d'ailleurs de maîtriser les tarifs appliqués. Le budget consacre une partie non-négligeable aux travaux et entretiens « courants », tout en mettant l'accent sur la transition numérique, initiée dès 2015.

Le premier volet du Projet Ville-Port prend vie avec le réaménagement des quais Pompidou et Tabarly dont l'avancée est à ce jour exemplaire, ainsi qu'avec la construction du parking d'entrée de ville.

**Je souhaite à chacun mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et d'évasion pour 2023.**

*Stéphane ROSSIGNOL*



## Pourquoi un plan de sobriété sur le port ?

Les collectivités font face à une augmentation du coût de l'énergie sans précédent qui va affecter rapidement et durablement les services publics. Notre fournisseur, Hérault Energies, a pu éviter pour l'instant ces hausses de tarifs au travers d'un groupement d'achat vertueux, mais les tarifs 2023, seront orientés vers une hausse conséquente : **le coût du MWh passant de 45€ l'an dernier à 1034€ en 2023.**

Ce contexte aura un fort impact sur le budget du port, faisant passer les dépenses d'énergie de 20% en 2022 à 30% dans les charges générales de la régie portuaire en 2023.

Nous restons plus que jamais engagés et déterminés à vous proposer et trouver ensemble des solutions pertinentes pour y faire face et réduire l'impact de cette crise. Il est essentiel pour le port de réaliser un plan de sobriété énergétique pour les années à venir.

**Un premier diagnostic a révélé des situations irrégulières et des comportements anormaux concentrés sur les mois d'hiver, période pourtant la moins fréquentée.**

Dans un contexte d'accélération du changement climatique, de crise énergétique majeure en plus d'une conjoncture générale dégradée, la Régie des ports ne peut maintenir sa tolérance envers ces pratiques. **Agir devient urgent !!!**

En proposant une augmentation des tarifs de seulement 2% pour 2023 alors que l'inflation est de l'ordre de 7 à 8%, le Port de La Grande Motte refuse de faire peser cette charge sur l'ensemble des plaisanciers et fait le pari risqué de **miser sur un changement de comportement de la majorité de ses usagers grâce à l'application plus rigoureuse de son règlement et l'expérimentation de mesures tarifaires ciblées pour les cas exceptionnels qui ne peuvent faire autrement.**

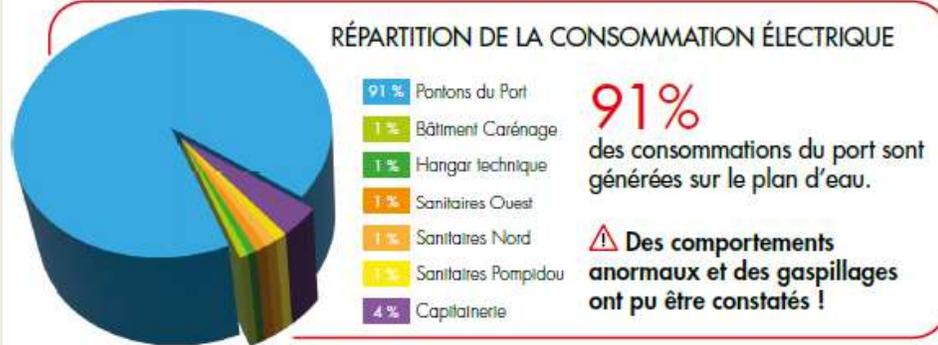
LE PLAN  
EN DETAILS

**DIAGNOSTIC**

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et d'une crise énergétique majeure en plus d'une conjoncture générale dégradée, il est essentiel pour le Port de réaliser un plan de sobriété énergétique pour les années à venir. Ce contexte a un fort impact sur les charges générales du port, avec notamment le coût de l'énergie qui passe de 20% à 30% des charges de la régie portuaire. **Agir devient urgent !**

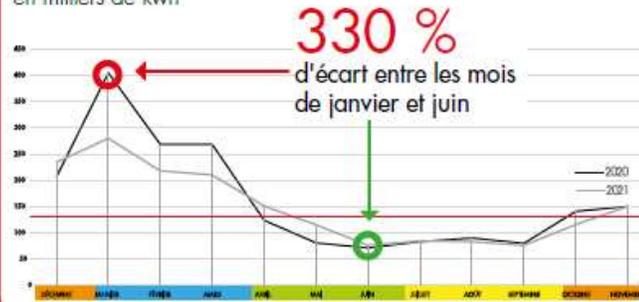
## CONSTAT ALARMANT SUR LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU PORT

En chiffres



### CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ANNUELLE

en milliers de kwh



**38 %** des bateaux présents sont branchés, soit 624 unités

**96 %** des bateaux branchés sont inoccupés ! ⚠️

**UN PLAN SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE S'IMPOSE !**

## 3 PHASES D' ACTIONS

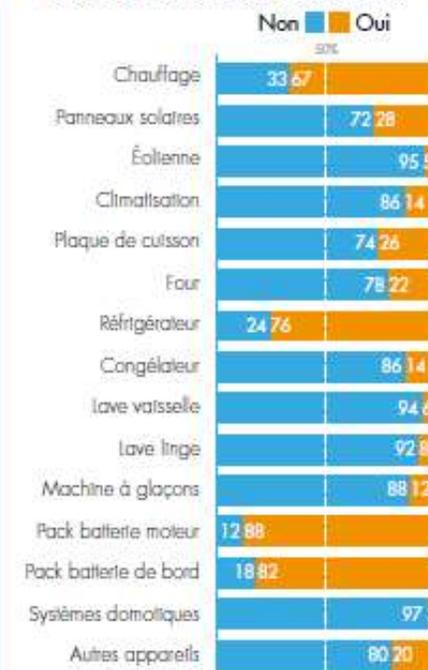
### PHASE 1

### COMPRENDRE LES USAGES DU PORT EN SONDANT NOS PLAISANCIERS

Un questionnaire a été envoyé au mois d'octobre 2022 aux plaisanciers afin de comprendre leur mode d'usage des équipements portuaires et leur sensibilité sur le sujet de la sobriété énergétique.



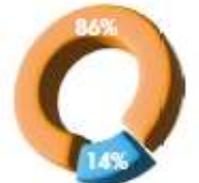
### LES ÉQUIPEMENTS À BORD EN %



Les équipements les plus courants sont le chauffage, le réfrigérateur et les packs batteries.

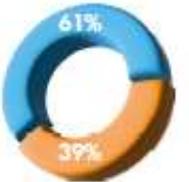
Utilisez-vous les bornes du port ?

- Oui 86%
- Non 14%



Restez-vous branchés quand vous êtes absents ?

- Oui 39%
- Non 61%



Souhaitez-vous rendre votre bateau autonome ?

- Oui 53%
- Non 47%



**Merci aux 211 participants sur les 1660 interrogés soit 12,71%**  
Un panel représentatif de la répartition par catégorie correspondant à la grille de mouillage du port.

DES RÉTICENCES LÉGITIMES ET DES CONSEILS AVISÉS



PHASE 2

TIRER LES CONCLUSIONS QUI S'IMPOSENT ET RAPPELER LE RÈGLEMENT EN VIGUEUR

Deux profils d'usage anormal de l'électricité se dégagent :

- Ceux qui restent branchés aux bornes électriques alors qu'ils sont absents du bateau
- Ceux qui vivent à bord de leur bateau toute l'année

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

**34.7** • En aucun cas un bateau amarré au port ne peut servir de lieu d'habitation permanente.

**34.10** • Le bénéficiaire doit faire un bon usage des ouvrages portuaires mis à sa disposition et respecter les règles de police de sécurité et d'utilisation, notamment, règles de protection de l'environnement portuaire ci-dessous :

Usage des installations d'eau et d'électricité : le bénéficiaire est tenu de faire un usage économe de l'eau et l'électricité fournis par le port.

Les bornes d'eau et d'électricité du port sont exclusivement réservées à la consommation du bord et à l'entretien normal du bateau. (...)

Il est formellement interdit de laisser en place tout branchement d'eau ou électrique, en l'absence du propriétaire ou du gardien du bateau à bord.

Les branchements permanents aux prises et au

bateau sont interdits, sauf obligations techniques liées à certains équipements de sécurité du bateau et après accord de la capitainerie.

Il appartient au bénéficiaire du poste de justifier de ces obligations techniques motivant qu'il soit fait exception à l'interdiction du branchement permanent aux équipements portuaires.

Le gestionnaire juge seul du bien-fondé ou non des motifs invoqués.

La responsabilité du gestionnaire ne saurait être recherchée en cas d'incident dû à cette autorisation. Les surveillants de port et les agents portuaires peuvent déconnecter toute prise ou raccord d'un bateau qui ne respecterait pas les normes de sécurité ou les règles d'utilisation des ouvrages portuaires.

Les usages non liés aux bateaux sont interdits.

- Plutôt qu'une augmentation généralisée et injuste des tarifs à plus de 6% (seulement +2% en 2023), la régie des ports souhaite privilégier un changement de comportement des plaisanciers et la mise en place de mesures dissuasives et ciblées.

PHASE 3 :

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN DE SOBRIÉTÉ DÈS JANVIER 2023

Plusieurs solutions s'ouvrent à la régie pour initier, contrôler et faire respecter les bons usages des équipements portuaires et ainsi garder le cap de la proposition budgétaire 2023 !

→ Faire une application plus rigoureuse du règlement en vigueur et faire payer des forfaits électriques pour les dérogations :

- Imposer une demande écrite et motivée pour les demandes de dérogation (maintien du branchement en période hivernale sur bateau inoccupé ou habitat permanent).
- Appliquer une redevance spécifique à ces dérogations.
- Couper tous branchements non déclarés lors des rondes et pointages des agents portuaires.



→ Sensibiliser pour changer les comportements :

- Faire accepter que le chauffage à bord en absence reste une anomalie et le premier risque d'incendie.
- Un bateau, non occupé, avec à son bord chauffage et frigo en fonction, consomme quasiment autant qu'un bateau en permanence occupé !

→ Contrôler les flux en procédant à la transition numérique du port :

- Équiper progressivement les bornes de distribution de "Kit de gestion des fluides" qui s'adaptent aux bornes de distribution actuelles pour surveiller et adapter la fourniture aux besoins de consommation des unités branchées (en priorité les bornes de distribution des professionnels, des plaisanciers Permanents et des bornes de 32A et 63A).

Une demande de subvention a été déposée intégrant l'achat de ces équipements (Transition Numérique des Ports de Plaisance).

→ Informer et démystifier les équipements solaires et éoliens pour inciter les plaisanciers à basculer sur le solaire ou l'éolien.

→ Accompagner la filière de distribution / installation / maintenance de panneaux solaires et d'éoliennes référencés sur le port et la ville (visibilité).

→ Sensibiliser au renouvellement des équipements énergivores (plaques de cuisson, chauffe-eau, etc.) et à la mise aux normes des installations électriques (prises, 30MA etc.).

→ Ce plan fera l'objet d'adaptation, en fonction des résultats obtenus et de l'évolution des équipements du port.

# LA GRANDE MOTTE PORT DE PLAISANCE

PLAN DE SOBRIETE ENERGETIQUE  
DIRECTION DES PORTS DE PLAISANCE

Comment faire changer les comportements et habitudes des plaisanciers?

...des affiches sur tous les pontons et sanitaires

**SENSIBILISER PAR...**

...un film de sensibilisation et d'explication

**LA GRANDE MOTTE PORT DE PLAISANCE**  
**Plan de sobriété énergétique 2023-2024**

**AGIR DEVIENT URGENT !**  
Le Port de La Grande Motte lance un Plan de Sobriété 2023-2024 pour faire face à la crise énergétique qui nous touche.

**LE CONSTAT :**

- FLAMBÉE DU MWH**  
45 € en 2022  
1 034 € en 2023
- HAUSSE DES DÉPENSES D'ÉNERGIE**  
de 20% en 2022 à 30% en 2023 dans les charges générales de la régie portuaire
- LES 6 MOIS FROIDS FRÉQUENTÉS**  
45% de la consommation annuelle concentrés de novembre à février
- 96% DES BATEAUX BRANCHÉS SONT INOCCUPÉS**

**ADOPTONS LA SOBRIÉTÉ POUR :**

- Contribuer à **L'EFFORT NATIONAL**
- PRÉSERVER** notre milieu maritime **ET INITIER** une plaisance vertueuse
- AGIR** sur les situations irrégulières et les comportements anormaux
- Proposer une **AUGMENTATION DES TARIFS CONTENUE** pour 2023 alors que l'inflation est de l'ordre de 5%
- INCITER AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT** grâce à l'application plus rigoureuse du règlement du Port
- Expérimenter des **MESURES TARIFAIRES CIBLÉES** pour les cas exceptionnels
- RETROUVER LES BONS RÉFLEXES** et ne plus chauffer un bateau, véritable passoire thermique
- PROFITER DES 285 JOURS/AN D'ENSOLEILLEMENT** en installant des panneaux solaires
- Retrouvez l'ensemble de ce dispositif sur le site du Port de La Grande Motte : [portdelagrandemotte.fr](http://portdelagrandemotte.fr)



*Pour le découvrir,*  
<https://youtu.be/0l8OKxXyf6g>

*Pour plus d'info RDV sur le site internet du port*  
[www.portdelagrandemotte.fr](http://www.portdelagrandemotte.fr)  
Rubrique **PLAN DE SOBRIETE**

# GERER LES CAS PARTICULIERS PAR...

## ...DE NOUVEAUX FORFAITS

**LA GRANDE MOTTE PORT DE PLANCHAS**

### REDEVANCES COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUES AUX DÉROGATIONS

Ces redevances s'ajoutent aux redevances classiques d'occupation de poste d'amarrage en cas d'acceptation, à titre exceptionnel, d'une demande venant déroger aux règlements en vigueur.

**ANNÉE 2023**

**FORFAITS ÉLECTRIQUES** : ils sont applicables en fonction de la puissance de la prise affectée au poste d'amarrage, en cas de demande de dérogation visant le maintien d'un raccordement électrique à la borne de distribution du port, pour un bateau inoccupé et uniquement sur la période du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril. L'inoccupation du bateau s'entend par une absence d'équipage à bord sur une durée supérieure à 24h.

**FORFAITS VIE À BORD** : ils sont applicables en fonction de la puissance de la prise affectée au poste d'amarrage, en cas de demande de dérogation temporaire visant une occupation permanente du bateau. Ces redevances forfaitaires incluent les consommations d'eau, d'électricité, la gestion des déchets, l'utilisation des sanitaires. La vie à bord correspond à l'occupation continue du bateau par son équipage durant plusieurs mois en dehors de la saison estivale (01/04 au 01/11).

PUISSANCE DE LA PRISE <sup>(1)</sup>		FORFAITS ÉLECTRIQUES → demande de dérogation			FORFAITS VIE À BORD → demande de dérogation	
kw	Ampères	1 semaine <sup>(2)</sup>	1 mois <sup>(2)</sup>	du 01/11 au 01/04	1 mois <sup>(2)</sup>	1 année
3,5	16 mono	16 €	64 €	320 €	77 €	768 €
7	32 mono	32 €	128 €	640 €	154 €	1536 €
14	63 mono	63 €	252 €	1 260 €	303 €	3024 €
28	125 Tri	125 €	500 €		600 €	

(1) Pour les prises triphasées du quai d'accueil (hors 125A), le montant de la redevance est majorée - coef 1,5.

(2) Toute période commencée est due.

[portdelagrandedemotte.fr](http://portdelagrandedemotte.fr)

## ...ET UN FORMULAIRE DE DEMANDE

**LA GRANDE MOTTE PORT DE PLANCHAS**

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION À L'INTERDICTION DE BRANCHEMENT PERMANENT**  
(valant demande d'autorisation - art 34.10 du règlement)  
"Vie à bord" ou Bateau inoccupé maintenu branché aux équipements portuaires

**ANNÉE 20**

Je soussigné(e), \*La vie à bord correspond à l'occupation continue du bateau durant plusieurs mois en dehors de la saison estivale (01/04 au 01/11).

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_  
 Adresse postale\* : \_\_\_\_\_  
 Numéro : \_\_\_\_\_ Voie\* : Avenue \_\_\_\_\_  
 Code postal\* : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_  
 N° téléphone\* : \_\_\_\_\_ Courriel\* : \_\_\_\_\_

solicite l'autorisation de (cocher l'objet de votre demande)\* :  
 vivre à bord de mon bateau durant la période ci-dessous référencée.  
 maintenir mon bateau branché à la borne de distribution du port durant mon absence du bord ci-dessous référencée.

### IDENTIFICATION DU NAVIRE

Nom du navire\* : \_\_\_\_\_ Poste\* : \_\_\_\_\_  
 Prise affectée au bateau\* :  16  32  63 Assurance en cours de validité\* :  oui  non  
 Merci de cocher les bonnes réponses

### OCCUPATION DU BATEAU

Durée prévisionnelle de vie à bord\* :  OU  Durée prévisionnelle de l'inoccupation du bateau

Du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_ au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_  
 Et du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_ au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_  
 Année complète, de janvier à décembre

du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_ au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_  
 L'inoccupation du bateau s'entend par une absence d'équipage à bord sur une durée supérieure à 24h.

Motif(s) de la demande\* : \_\_\_\_\_

### IDENTIFICATION DU GARDIEN DU NAVIRE

Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_  
 N° téléphone\* : \_\_\_\_\_ Courriel\* : \_\_\_\_\_

En signant cette demande :  
 J'atteste sur l'honneur répondre aux exigences réglementaires encadrant l'occupation de ce poste.  
 Je reconnais avoir pris connaissance des règlements en vigueur sur le port de La Grande Motte et en accepter les conditions qui en découlent.  
 J'accepte le paiement d'une redevance complémentaire associée à ma demande de dérogation.  
 Je m'engage à faire un usage limité et responsable de mon branchement aux bornes de distribution du port (raccordement aux normes, interdiction de mettre du chauffage ou d'autres équipements énergivores maintenus branchés si bateau inoccupé).  
 Je m'engage à ne pas rechercher la responsabilité du gestionnaire en cas d'incident lié à cette autorisation.  
 Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

En cas de fausse déclaration ou de non-respect des règles en vigueur, l'autorisation sera retirée après une simple mise en demeure.

### SIGNATURE DU DEMANDEUR

Fait à : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_  
 Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 24

### DECISION DE L'AUTORITE COMPETENTE

**NE PAS REMPLIR**

Accordé le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_  
 Réserve : \_\_\_\_\_  
 Refusé le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_  
 Motif : \_\_\_\_\_

\* Champs à remplir obligatoirement

Formulaire à compléter et à renvoyer à [capitainerie@lagrandemotte.fr](mailto:capitainerie@lagrandemotte.fr)

[portdelagrandedemotte.fr](http://portdelagrandedemotte.fr)

# PROPOSITIONS ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

---

Pré Compte administratif 2022

Les grands équilibres 2023

Investissements prévisionnels 2023

LA  
GRANDE  
MOTTE  
PORT  
DE PLAISANCE



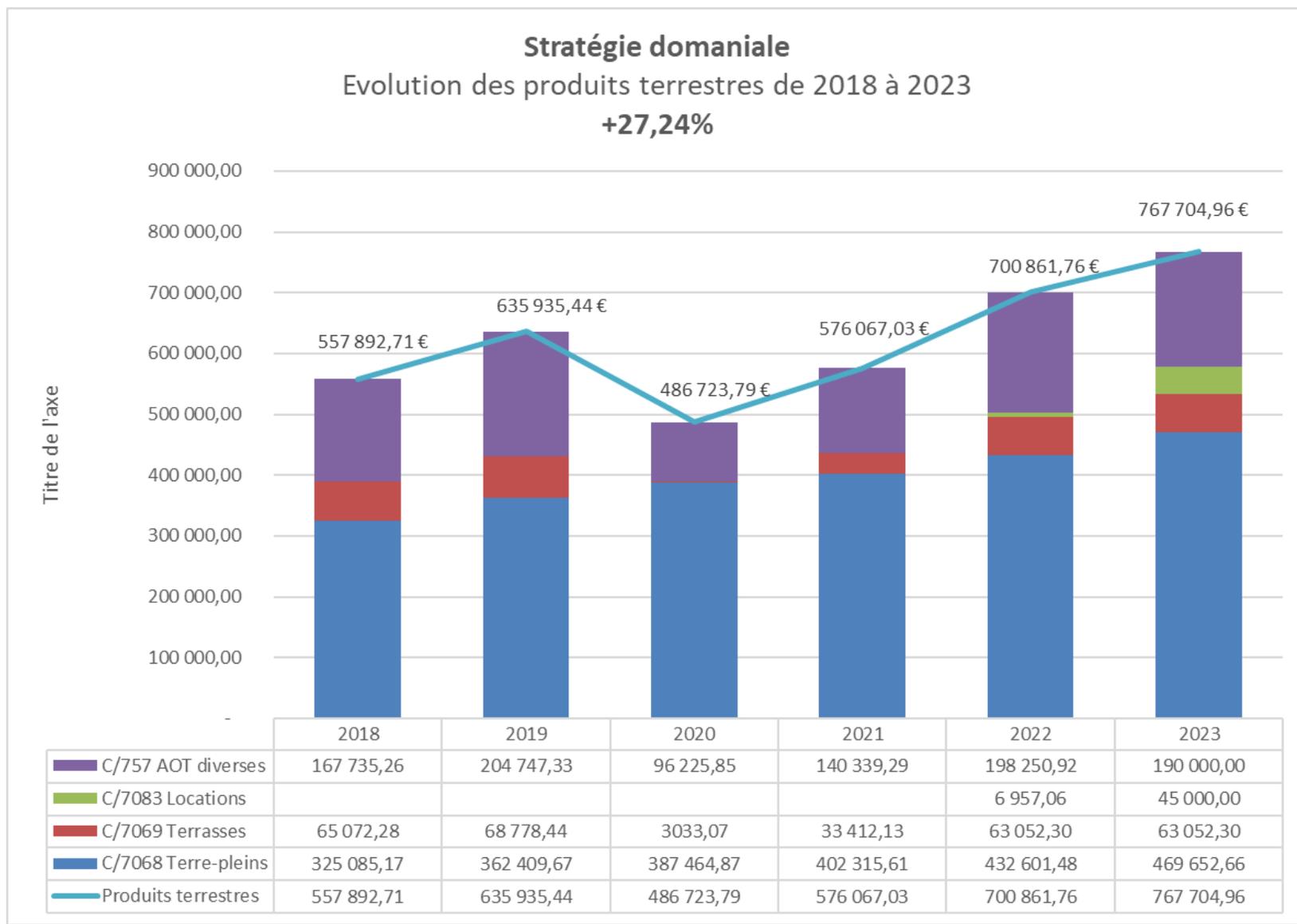
# Propositions sur les tarifs 2023

LA  
GRANDE  
MOTTE  
PORT  
DE PLAISANCE

→ Application d'érosion monétaire 2% sur les produits plan d'eau et technique (arrondi au dixième supérieur)

Report de la présentation de l'audit et différents scénarii de tarifications plan d'eau  
à débattre en séance 2023

Des tarifs maîtrisés  
en partie grâce aux  
produits terrestres  
en forte  
progression





**TARIFS POSTES A QUAÏ T.T.C.**

T.V.A. 20 %

TAILLES		Contrats à l'année	Abonnement Saison Mai à Octobre	Janv-Fev-Mars-Oct-Nov-Dec (1)			Avril-Mai-Juin-Septembre (1) OST ou Relais (2)			Juillet- Août (1)		
Catégorie	Longueur de Coque			Jour	Sem	Mois	Jour	Sem	Mois	Jour	Sem	Mois
1	de 0 à 5,00 mètres	985,60 €	821,70 €	6,70 €	37,70 €	83,20 €	12,30 €	67,60 €	223,70 €	14,50 €	79,80 €	272,40 €
2	5,01 à 6,50	1 543,60 €	1 242,40 €	7,80 €	47,70 €	129,60 €	15,60 €	82,00 €	284,60 €	16,70 €	100,80 €	346,70 €
3	6,51 à 8,00	1 920,10 €	1 521,40 €	10,00 €	57,60 €	161,70 €	16,70 €	100,80 €	345,60 €	23,30 €	129,60 €	426,40 €
4	8,01 à 9,50	2 305,40 €	1 815,00 €	11,10 €	69,80 €	192,70 €	18,80 €	118,50 €	420,80 €	27,80 €	144,00 €	512,80 €
5	9,51 à 11,00	2 780,50 €	2 244,50 €	13,40 €	85,30 €	231,50 €	27,80 €	144,00 €	509,40 €	35,40 €	172,80 €	627,80 €
6	11,01 à 13,00	3 362,90 €	2 720,70 €	15,60 €	103,00 €	282,40 €	36,60 €	182,80 €	617,90 €	43,20 €	222,60 €	762,90 €
7	13,01 à 15,00	4 248,70 €	3 279,90 €	18,80 €	125,20 €	353,30 €	41,00 €	219,30 €	744,10 €	50,90 €	268,00 €	914,70 €
8	15,01 à 18,00	5 121,40 €	4 011,70 €	26,60 €	150,60 €	427,50 €	48,80 €	262,50 €	910,20 €	58,70 €	335,50 €	1 119,60 €
9	18,01 à 24,00	6 310,60 €	4 943,10 €	31,10 €	186,10 €	527,20 €	58,70 €	323,40 €	1 119,60 €	75,40 €	413,00 €	1 382,00 €
10	24,01 à 30,00 au mètre			3,10 €	13,00 €	45,40 €	4,20 €	17,30 €	60,50 €	5,20 €	21,60 €	75,60 €
11	au-delà de 30,01 au mètre			4,20 €			5,20 €			7,30 €		

(1) Les escales s'entendent de midi à midi. Toute journée commencée est dûe. Le paiement se fait à l'arrivée du bateau

(2) Tarifs appliqués, de janvier à décembre, aux occupants sans titres dans l'attente du règlement de leur situation qu'elle soit financière ou qu'elle concerne l'état d'entretien du bateau ou la production d'une pièce d'instruction de leur dossier. Ces tarifs relais sont appliqués lorsque le passage, le maintien ou le renouvellement en contrat annuel est remis en cause.

Tarifs multicoques majoration coef. 1,5

REDEVANCE D'AMARRAGE PORT GREGAU 6 MOIS : 547,10€

REDEVANCE QUAIS ET PONTONS TECHNIQUES : 16,40€/m<sup>2</sup> (soit 2 666,50€TTC pour les PONTONS TECHNIQUES (U) et 3 921,40€TTC pour LES QUAIS TECHNIQUES )

Touch & Go	
Escale très courte temps nécessaire à l'embarquement ou au débarquement	
Bateaux à passagers non clients* du port de La Grande Motte procédant à des embarquements et débarquements de passagers dans l'enceinte du port	le touché = (volume du bateau (longueur x largeur x tirant d'eau) x 0,10) + (capacité maximum du bateau x 0,57)
	Exemple : pour un bateau de 15m de long, 8 de large, 1,3 de tirant d'eau et d'une capacité de 90 personnes maximum : (15x8x1,3)x0,10 + 90 x 0,57 = 66,50 €Net

\* Ne bénéficiant pas d'un contrat annuel au port de La Grande Motte

-20% pour les bateaux affrétés par des professionnels Grand-Mottois ou l'Office de Tourisme de LGM



## LEVAGES

### PAR MANUTENTION \*

catégorie de bateaux		H.T	T.V.A. (20%)	T.T.C.*
1	de 0 à 5,00 mètres	50,00 €	10,00 €	60,00 €
2	5,01 à 6,50	51,00 €	10,20 €	61,20 €
3	6,51 à 8,00	73,50 €	14,70 €	88,20 €
4	8,01 à 9,50	110,17 €	22,03 €	132,20 €
5	9,51 à 11,00	120,42 €	24,08 €	144,50 €
6	11,01 à 13,00	149,00 €	29,80 €	178,80 €
7	13,01 à 15,00	180,58 €	36,12 €	216,70 €
8	15,01 à 18,00	232,58 €	46,52 €	279,10 €
9	18,01 à 24,00	268,33 €	53,67 €	322,00 €
Au delà de 24,00 mètres		Sur devis		

\* Par manutention on entend : mise à terre ou mise à l'eau, chargement ou déchargement camion, déplacement du bateau.

Sur ce tarif des manutentions est consentie une remise:

- 20% aux professionnels du port pour la période du 01/03 au 31/10

- 50% aux professionnels et plaisanciers du port pour la période du 01/01 au 28/02 et du 01/11 au 31/12

## PARKING MISE A L'EAU OUEST ACCES ET UTILISATION DU PLAN INCLINE

### DROIT D'ACCES ET DE STATIONNEMENT DU VEHICULE ET REMORQUE POUR LA JOURNEE.\*

		H.T.	TVA (20%)	T.T.C
Tarif jour	1 ACCES	12,92 €	2,58 €	15,50 €

**Cumulables dans la limite de 15 accès maximum.**

Recharge possible dès solde de 2 accès atteint.

**Valables uniquement sur l'année en cours (jusqu'au 31 décembre).**

**Tout accès non consommé sur la période est perdu et n'ouvre droit à aucun remboursement.**

La Commune décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations dans le périmètre du parking payant.

## AIRE DE CARENAGE

LONGUEUR DE COQUE	H.T	T.V.A. (20%)	T.T.C / JOUR
0 à 5,00 m	6,17 €	1,23 €	7,40 €
5,01 à 6,50 m	7,17 €	1,43 €	8,60 €
6,51 à 8,00 m	8,17 €	1,63 €	9,80 €
8,01 à 9,50 m	9,25 €	1,85 €	11,10 €
9,51 à 11,00 m	11,25 €	2,25 €	13,50 €
11,01 à 13,00 m	12,25 €	2,45 €	14,70 €
13,01 à 15,00 m	15,33 €	3,07 €	18,40 €
15,01 à 18,00 m	20,42 €	4,08 €	24,50 €
18,01 à 24,01 m	25,50 €	5,10 €	30,60 €
(+) de 24,01 m	Sur devis		

**Bateaux à l'année ou en escale depuis plus d'un mois  
du 01/01/ au 30/06 les 6 premiers jours sont gratuits  
du 01/07 au 31/12 les 20 premiers jours sont gratuits**

**Bateaux en escale depuis moins d'un mois  
du 01/01 au 31/12 les 6 premiers jours sont gratuits**

**\* TARIFICATION pour occupation de longue durée  
(Traitement osmose, rénovation de coque)**

Stationnement d'une durée supérieure à 2 mois et inférieure à 3 mois : facturation d'1 mois

. Au delà de 3 mois et dans la limite de 5 mois : facturation de 2 mois.

. Au delà de 5 mois : facturation au temps réel d' occupation supplémentaire

Tout forfait commencé est dû.

**50 % de remise aux professionnels du nautisme de la Grande Motte au-delà de 30 jours**

\* Compte tenu de la superficie de la zone de carénage, le nombre de bateaux autorisés est limité.

\*Ce tarif ne s'applique pas en cas de stationnement prolongé pour cause d'intempéries, ou de retard de commande ou de livraison de pièces.

**PRESTATIONS TECHNIQUES**

DESIGNATION des PRESTATIONS	Prix H.T.	T.V.A. 20 %	Prix T.T.C.
-----------------------------	-----------	-------------	-------------

**Calage**

Bateaux de moins de 10,00 mètres	7,00 €	1,40 €	8,40 €
Bateaux de 10,01 à 15,00 mètres	8,75 €	1,75 €	10,50 €
Bateaux de 15,01 à 24,00 mètres	13,08 €	2,62 €	15,70 €

**Immobilisation engin de Levage**

le 1/4 d'heure

Bateaux de moins de 10,00 mètres	37,75 €	7,55 €	45,30 €
Bateaux de 10,01 à 15,00 mètres	51,42 €	10,28 €	61,70 €
Bateaux de 15,01 à 24,00 mètres	68,58 €	13,72 €	82,30 €

**Matage ou Démâtage - Pose ou dépose moteur**

Bateaux de moins de 10 mètres	61,00 €	12,20 €	73,20 €
Bateaux de 10,01 à 24,00 mètres	95,83 €	19,17 €	115,00 €

**Mise sur sangles**

Entre 12 h et 14 heures	<i>Facturation d'une manutention simple de la catégorie dont relève le bateau</i>		
-------------------------	---	--	--

**Nettoyage de l'Emplacement**

La 1/2 heure	38,33 €	7,67 €	46,00 €
Suite à un hydrogommage ou autre technique de décapage	133,33 €	26,67 €	160,00 €

\* Dans les limites et conditions exprimées dans le Règlement des parkings du port en vigueur.

\*\* Toute caution de plus de 30 jours sera encaissée et puis remboursée à l'issue du séjour à restitution de la clé.

\*\*\* Réception de courriers et colis par la Capitainerie pour les bénéficiaires de postes à flot. Service soumis à abonnement préalable.

**PRESTATIONS DIVERSES**

DESIGNATION des PRESTATIONS	Prix H.T.	T.V.A. 20 %	Prix T.T.C.
-----------------------------	-----------	-------------	-------------

**Remorquage Bateau**

La 1/2 heure	38,33 €	7,67 €	46,00 €
--------------	---------	--------	---------

**Reprise et doublement des Amarres**

La 1/2 heure	38,33 €	7,67 €	46,00 €
--------------	---------	--------	---------

**Pompage de Cale**

La 1/2 heure	38,33 €	7,67 €	46,00 €
--------------	---------	--------	---------

**Bateaux en péril**

Intervention de la régie (assistance)	216,00 €	43,20 €	259,20 €
---------------------------------------	----------	---------	----------

**Main d'œuvre agent portuaire**

L'heure	45,92 €	9,18 €	55,10 €
---------	---------	--------	---------

**Dépollution**

Main d'œuvre + Refacturation du matériel et/ou des prestations engagés majorés de 5%

**Intervention sur borne de distribution**

Main d'œuvre + Refacturation du matériel et/ou des prestations engagés majorés de 5%

**Vente articles**

Prise Electrique	EU 16A	11,17 €	2,23 €	13,40 €
	EU 32A	19,92 €	3,98 €	23,90 €
	EU 63A	111,83 €	22,37 €	134,20 €
Clé piétonne (pontons et sanitaires)/encodage annuel/remplacement (perte/vol)		21,50 €	4,30 €	25,80 €
Remplacement clé parking plaisancier (perte/vol)		21,50 €	4,30 €	25,80 €
Clé parking ou Pass pro /encodage annuel* /remplacement (perte ou vol)	pros/commerçants du port - occupants postes pros	42,92 €	8,58 €	51,50 €
	professionnels du nautisme extérieurs au port	68,58 €	13,72 €	82,30 €
Caution Clés ou Prises**		41,67 €	8,33 €	50,00 €
Vignette stationnement (dès 4ème/an)		17,17 €	3,43 €	20,60 €
Gestion du courrier***	À la semaine ou au colis	4,33 €	0,87 €	5,20 €
	moins de 6 mois/an	25,75 €	5,15 €	30,90 €
	plus de 6 mois/an	51,42 €	10,28 €	61,70 €

**GOODIES PORT LGM**

Guidon PORT LGM (l'unité)	4,20€	0,84 €	5,00 €
---------------------------	-------	--------	--------

LEVAGES MULTICOQUES				
PAR MANUTENTION *				
Longueur Coque		H.T	T.V.A.	T.T.C.
5	9,51 à 11,00	240,75 €	48,15 €	<b>288,90 €</b>
6	11,01 à 13,00	297,83 €	59,57 €	<b>357,40 €</b>
7	13,01 à 15,00	415,33 €	83,07 €	<b>498,40 €</b>
8	15,01 à 18,00	581,42 €	116,28 €	<b>697,70 €</b>
9	18,01 à 24,00	670,67 €	134,13 €	<b>804,80 €</b>
Au delà de 24,00 mètres		Sur devis		

\* Par manutention on entend : mise à terre ou mise à l'eau, chargement ou déchargement camion, déplacement du bateau.

MANUTENTIONS ALLER RETOUR				
Longueur Coque		H.T	T.V.A.	T.T.C.
5	9,51 à 11,00	481,50 €	96,30 €	<b>577,80 €</b>
6	11,01 à 13,00	595,67 €	119,13 €	<b>714,80 €</b>
7	13,01 à 15,00	830,67 €	166,13 €	<b>996,80 €</b>
8	15,01 à 18,00	1 162,83 €	232,57 €	<b>1 395,40 €</b>
9	18,01 à 24,00	1 341,33 €	268,27 €	<b>1 609,60 €</b>
Au delà de 24,00 mètres		Sur devis		

Sur ce tarif des manutentions est consentie une remise:

**- 20% aux professionnels Grand Mottois**

TARIFS CALAGE PAR JOUR				
Bateaux de moins de 10,00 mètres		7,00 €	1,40 €	<b>8,40 €</b>
Bateaux de 10,01 à 15,00 mètres		8,75 €	1,75 €	<b>10,50 €</b>
Bateaux de 15,01 à 24,00 mètres		13,08 €	2,62 €	<b>15,70 €</b>

### STATIONNEMENT AIRE DE CARENAGE MULTICOQUES

LONGUEUR DE COQUE	H.T	T.V.A.	T.T.C / JOUR
9,51 à 11,00 m	16,83 €	3,37 €	<b>20,20 €</b>
11,01 à 13,00 m	18,42 €	3,68 €	<b>22,10 €</b>
13,01 à 15,00 m	23,00 €	4,60 €	<b>27,60 €</b>
15,01 à 18,00 m	30,67 €	6,13 €	<b>36,80 €</b>
18,01 à 24,01 m	38,33 €	7,67 €	<b>46,00 €</b>

*Il est demandé lors de la prise de RDV le programme technique des travaux et la fiche technique du bateau.*



#### Du 01 février au 30 Juin de chaque année

Pas de travaux longue durée, seul le stationnement pour carénage est admis après validation de la régie des Ports avec Franchise 6 jours puis application du tarif journalier

#### Du 30 Juin au 01 Février de chaque année

Période réservée aux travaux longue durée, rénovations etc.

Franchise de 6 jours puis application du tarif journalier

Au-delà du 1er mois de stationnement s'appliqueront les forfaits suivants:

Stationnement d'une durée inférieure ou égale à 3 mois facturation d'1 mois

. Au delà de 3 mois et dans la limite de 5 mois : facturation de 2 mois.

. Au delà de 5 mois : facturation au temps réel d'occupation supplémentaire

Tout forfait commencé est dû

**50% de remise aux professionnels du nautisme de La Grande Motte au-delà de 30 jours**

\* Comptetenu de la superficie de la zone de carénage, le nombre de bateaux autorisés est limité.

\*Ce tarif ne s'applique pas en cas de stationnement prolongé pour cause d'intempéries, ou de retard de commande ou de livraison de pièces.

## TARIFS 2023

 <b>Borne de recharge véhicules électriques</b>	
Délégation HERAULT ENERGIE	
Usagers du port et public extérieur	RESEAU REVEO <a href="https://reveocharge.com/fr/tarifs/">https://reveocharge.com/fr/tarifs/</a>

AOT commerciale à quai		
PAR M <sup>2</sup> /an		
H.T	T.V.A.	T.T.C.
132,25 €	26,45 €	158,70 €

Panneau commercial*		
PAR PANNEAU/an		
H.T	T.V.A.	T.T.C.
205,67 €	41,13 €	246,80 €

- Occupation des quais par des structures commerciales de type bureau d'accueil, base de stockage, billetterie...

\* Uniquement au droit d'un poste à flot professionnel en bord de quai et à raison d'un panneau par entité commerciale

### REDEVANCES COMPLEMENTAIRES SPECIFIQUES AUX DEROGATIONS\*

T.V.A. 20%

Puissance prise****		Forfaits électriques - demande dérogation**			Forfaits Vie à bord***	
kW	Ampères	Semaine****	Mois****	6 mois	Mois****	Année
3,5	16 mono	16 €	64 €	320 €	77 €	768 €
7	32 mono	32 €	128 €	640 €	154 €	1 536 €
14	63 mono	63 €	252 €	1 260 €	303 €	3 024 €
28	125 Tri	125 €	500 €		600 €	

#### LEXIQUE:

- L'**inoccupation** du bateau s'entend par une absence d'équipage à bord sur une durée supérieure à 24h
- La **vie à bord** correspond à l'occupation continue du bateau par son équipage durant plusieurs mois en dehors de la saison estivale (01/04 au 01/11). Les abonnements saison ne sont donc pas concernés.

\* Ces redevances s'ajoutent aux redevances classiques d'occupation de poste d'amarrage en cas d'acceptation, à titre exceptionnel, d'une demande venant déroger aux règlements en vigueur.

\*\* Applicable en fonction de la puissance de la prise affectée au poste d'amarrage, en cas de demande de dérogation visant le maintien d'un raccordement électrique à la borne de distribution du port pour un bateau innocué et uniquement sur la période du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril.

\*\*\* Applicable en fonction de la puissance de la prise affectée au poste d'amarrage, en cas de demande de dérogation temporaire visant une occupation permanente du bateau. Ces redevances forfaitaires incluent les consommations d'eau, d'électricité, la gestion des déchets, l'utilisation des sanitaires.

\*\*\*\* Toute période commencée est due.

\*\*\*\*\* Pour les prises triphasées du quai d'accueil (hors 125A), le montant de la redevance est majorée : coef 1,5.



# TARIFS 2023



## Réservation de salle

\* Ménage en fin de location facturé à la demande ou dans le cas où la salle est rendue sans avoir été nettoyée

Location	TARIFS SALLES CAPITAINERIE					
	TTC TVA 20%	l'heure	la demi-journée	la journée	la semaine	Forfait 15 jours <u>expositions</u> des associations artistiques de LGM
		8h à 20h	8h-14h ou 14h-20h	8h-20h	7 jours consécutifs (8h-20h)	
		Privés et associations	Privés et associations	Privés et associations	Privés et associations	
Salle GOALARD 1 ou 2 (côté port avec rétroprojecteur ou côté porche)	45,30 €	113,10 €	308,50 €	719,80 €		
Espace GOALARD complet (265m <sup>2</sup> )	82,30 €	205,70 €	411,30 €	1 233,80 €	514,10 €	
Sono	10,30 €	25,80 €	51,50 €	154,30 €		
Rétroprojecteur	4,20 €	10,30 €	20,60 €	82,30 €		
Ménage*	102,90 €					

# Les Grands Principes du Budget Primitif 2023

- En Fonctionnement:
  - Hausse du budget 2023/ 2022 (+ 5,94% / 279 215€)
  - Hausse significative des coûts de l'Energie notamment électricité (+55% / +277 132€)
  - Hausse du compte 012 reprenant les revalorisations indiciaires, le renfort d'un CDD grutier, l'annualisation d'un agent technique sur le service technique et un renfort sur la vigie Nuit.
  - Application de l'érosion monétaire contrôlée à 2% possible par:
  - Des tarifs maîtrisés en partie grâce aux produits terrestres en forte progression
  - La Ré évaluation des produits Escales , AS et levage combiné à l'ouverture des nouvelles recettes des lots Miramar
  - Le plan de sobriété énergétique et le contrôle des comptes de charges courantes
    - Baisse des charges d'emprunt (intérêts).
    - Dotation aux amortissements en légère baisse
  - *Les charges et recettes des nouveaux parkings mutualisés ne sont pas compris dans cette proposition de budget*
  - *Les charges d'exploitation du programme transition numérique non compris*
- En Investissement:
  - Etudes opérationnelles du Projet Ville-Port Mandat
  - Suite de la Maitrise d'œuvre pour le renouvellement de la protection cathodique des quais et inscription du remplacement des anodes sacrificielles
  - Maintien des programmes d'investissements de fond
  - Subventions attendues: Dépôt dossier Transition Numérique et dépôt CEREMA Ports de demain
  - Subvention PL21 Région attendu : 600 000€
    - Objectif :
      - Comptabilité M4 , Son fonctionnement et son équilibre financier est basé sur la seule vente de produits « Port » Obligation d'équilibre
      - Conserver une capacité de résultat reporté pour initier les grands travaux d'entretien des digues et quais palplanches du port en minimisant l'emprunt (principe d'un SPIC)

# EXPLOITATION 2023

DEPENSES	BP 2022	DOB2023	Variation DOB 2023/ BP2022	2022	2023
11 - Charges générales	1 647 245,00	1 853 132,00	11,11%	Inflation fluides, CT maintenance,entretien ; salle de repos ; charges et travaux Miramar ;gestion epaves externalisation propreté du port	Inflation fluides et compte de maintenance (+205 886€)
12 - Charges de personnel	1 241 105,00	1 330 433,00	6,71%	Tuilage grutier recrutement poste renfort Sce technique revalorisation SMIC et indiciaire	BP22x2,5% + CDD ST/renfort Grutier / Renfort Vigie Nuit
65 - Autres charges	45 000,00	40 000,00	-12,50%	Programme à valider avec la perception (13071,31) et remboursements croisière (8263,19	Programme à valider avec la perception (25 000€) et remboursements croisière (15 000€)
66 – Charges financières	75 000,00	74 000,00	-1,35%	Baisse des prévisions (intérêts) , pas d'emprunt 2021	Baisse des prévisions (intérêts) , pas d'emprunt 2022
67 – Charges exceptionnelles	80 000,00	85 000,00	5,88%	Vente / changement catégorie plaisanciers remboursements EN HAUSSE	Vente / changement catégorie plaisanciers remboursements EN HAUSSE
68 – Dotations aux provisions	50 000,00	0,00	#DIV/0!	compte 491 risque impayé	pas de prévision
69 - IS	155 000,00	200 000,00	22,50%	Acomptes 2022	Acomptes 2023
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>3 293 350,00</b>	<b>3 582 565,00</b>	<b>8,07%</b>		
023 - Virement					
42 – Dotations	1 130 000,00	1 120 000,00	-0,89%		
<b>TOTAL</b>	<b>4 423 350,00</b>	<b>4 702 565,00</b>	<b>5,94%</b>		

## Dépenses DOB 2023

# Dépenses Compte 011 charges générales

*Pas d'inscription des charges inhérentes au dossier «transition numérique » (20 000€)*

	BP 2022	BP2023	BP2023/ 2022
Dépenses Energie	286 000,00 €	567 132,00 €	49,57%
Dépenses matériels	87 500,00 €	87 000,00 €	-0,57%
Dépenses locatives et carburants	74 000,00 €	60 000,00 €	-23,33%
Dépenses Entretien	183 000,00 €	135 000,00 €	-35,56%
Dépenses Maintenance et assurance	95 000,00 €	100 000,00 €	5,00%
Dépenses etudes et formations	23 000,00 €	22 000,00 €	-4,55%
Dépenses Honoraire	61 245,00 €	45 000,00 €	-36,10%
Dépenses Communication reception	69 500,00 €	69 500,00 €	0,00%
Dépenses administratives et bancaires	9 000,00 €	9 500,00 €	5,26%
Dépenses Prestations internes et externes	199 000,00 €	208 000,00 €	4,33%
Dépenses fiscales	560 000,00 €	550 000,00 €	-1,82%
TOTAL compte 011 € HT	1 647 245,00 €	1 853 132,00 €	11,11%

EXPLOITATION 2023	RECETTES	BP 2022	DOB2023	Variation DOB 2023/ BP2022	2022	2023
	002 Résultat reporté N-1					
	013 - Atténuation de charges			#DIV/0!		
	70 – Vente de produits	4 099 350,00	4 324 325,00	5,20%	Tarifs plan d'eau 0,8% ajustement produits escale AS technique (AUDIT) et reprise suite Covid des produits amodiés et terrasses	Tarifs plan d'eau + 2% ET Réajustement lignes AS, escale, produits techniques et nvelles recettes Miramar
	75 – Autres produits	162 000,00	192 240,00	15,73%	Reprise suite COVID des AOT	Attention plage Cosy
	77 – Produits exceptionnels	100 000,00	130 000,00	23,08%	Remb. Assurance, IS et retour ANV - Déplafonnement CET sans dotation etat ( 359 691€)	Déplafonnement CET
	78 – Reprises sur provisions	30 000,00	25 000,00	-20,00%	ANV suivant perception 2021 (25 000€) + régularisation Provisions	ANV suivant perception (25 000€)
	42 – Opérations d'ordre	32 000,00	31 000,00	-3,23%	Intégration subvention SEABIN	
	<b>TOTAL</b>	<b>4 423 350,00</b>	<b>4 702 565,00</b>	<b>5,94%</b>		

# Recettes DOB 2023

		BP 2022	BP 2023	BP23/BP22	
<b>70</b>	<b>VENTE DE PRODUITS</b>	<b>4 099 350,00</b>	<b>4 324 325,00</b>	<b>5,2%</b>	
7011	clés pontons piétons	3 000,00	3 060,00 €	2,0%	
7012	clés parking	18 000,00	18 360,00 €	2,0%	
7013	prises électriques	250,00	255,00 €	2,0%	
7015	Guidons	100,00	102,00 €	2,0%	
7061	contrats annuels	2 923 000,00	2 981 460,00 €	2,0%	
70611	Ost ou relais	0,00	0,00 €	#DIV/0!	
7062	contrats abonnement	220 000,00	240 000,00 €	8,3%	2% + ré évaluation
7063	escales	130 000,00	150 368,00 €	13,5%	2% + ré évaluation
7064	manutentions	250 000,00	266 980,00 €	6,4%	2% + ré évaluation
7065	aire de carénage	48 000,00	50 000,00 €	4,0%	2% + ré évaluation
7066	tins	82 000,00	83 640,00 €	2,0%	
7067	autres prestations	5 000,00	5 100,00 €	2,0%	
7068	amodiations DPP	360 000,00	420 000,00 €	14,3%	TP02
7069	temporaires DPP	60 000,00	60 000,00 €	0,0%	
7083	Locations diverses Miramar		45 000,00 €	100,0%	Nvelles recettes Miramar
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS AOT</b>	<b>162 000,00</b>	<b>192 240,00</b>	<b>2,0%</b>	
7541	forfait stationnement Pro + 4eme vignettes	8 000,00	8 160,00	2,0%	
757	AOT diverses quais , panneaux , salles Expo + prestations	150 000,00	180 000,00	16,7%	Dynamique de la gestion domaniale
7588	produits divers de gestion courante courrier + (m3 eau AOT)	4 000,00	4 080,00	2,0%	

# Recettes C/70 et C/75

## PROJETS TRAVAUX 2023

Choix techniques et  
financement

Régie des ports  
INVESTISSEMENTS



I N V E S T I O N S E M E N T	DEPENSES	BP 2022	DOB 2023	
		001 - solde exécution		
	20 – Immobilisations incorporelles	100 000,00	31 300,00	MO Protection cathodique Suite
	21 – Immobilisations corporelles	148 000,00	870 000,00	Pose nouvelle anodes quais Nord Pompidou Harrys BH Sud Accueil ; Transition numérique , Tri Selectif et nouveau bateau portuaire D222
	23 – Immobilisations en cours	785 670,00	1 110 502,00	
	2318 - constructions Aménagements Urbains	280 000,00	650 000,00	Nouveau sanitaire portuaire; Nouveau logiciel de contrôle d'accès et parking Minute Pompidou
	2318 - PVP Honoraires Mandat 1	80 670,00	60 502,00	
	238 - avances versées (TTC)	425 000,00	400 000,00	
	16 – Emprunt et cautionnements	264 000,00	232 000,00	
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 297 670,00</b>	<b>2 243 802,00</b>	
	40 – Opérations d'ordre et de transfert	32 000,00	31 000,00	
	041/2318 - opérations d'ordre patrimoniales	746 391,00	333 333,33	
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>2 076 061,00</b>	<b>2 608 135,33</b>	

# Dépenses DOB 2023

2023	BP 2023	
C / 20	Maitrise Œuvre renouvellement protection cathodique des quais	31 300,00 €
2135	TERRAINS BATIS	
2128	AUTRES TERRAINS	
2131	BATIMENTS	
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT, AMENAGEMENT CONSTRUCTION	
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	Tri selectif Compactrices 70 000,00 €
2153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	Anodes Sacrificielles 650 000,00 €
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	Bateau portuaire division 222 50 000,00 €
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	Transition Numériques 100 000,00 €
2184	MOBILIER	
2188	AUTRES IMMOBILISATION CORPORELLES	
C / 21		870 000,00 €
C / 238	Projet Ville Port - APCAP - Crédit de paiement - Avances 2023	400 000,00 €
C / 2318	Honoraires mandat 1 - €HT	60 502,00 €
23/2318	Aménagement urbains port : Frais de MO et Nouveau contrôle d'accès / nouveau sanitaire Nord / nouveau parking	650 000,00 €
C / 23	Sous total compte 23	1 110 502,00 €
C / 16	Emprunt ( Remboursement Capital) et Caution	232 000,00 €
	<b>Total Dépenses Réelles d'investissement</b>	<b>2 243 802,00 €</b>
C / 040	Opérations d'Ordre	31 000,00 €
C / 041 - 2318	Opérations d'Ordre patrimoniales travaux mandat 1	333 333,33 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2023</b>		<b>2 608 135,33 €</b>

PROPOSITION INVESTISSEMENTS 2023

I N V E S T I S S E M E N T	RECETTES	BP 2022	DOB 2023	
		INVESTISSEMENT		
	001.Solde excution Investissement			
	1068 – Réserves			
	021 - Virement			
	13- Subventions investissement		0,00	<i>Subvention attendue APP Transition numérique des ports de Plaisance</i>
	16 - Emprunt d'équilibre	38 391,80	1 076 135,30	
	165 - Dépôts et cautionnements reçus	12 000,00	12 000,00	
	238-opération d'ordre mixte TVA sur avance	149 278,20	66 666,70	
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>199 670,00</b>	<b>1 154 802,00</b>	
	40 – Opérations d'ordre et de transfert	1 130 000,00	1 120 000,00	
	041/238 Opérations d'ordre patrimoniales	746 391,00	333 333,33	
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 076 061,00</b>	<b>2 608 135,33</b>	

# Recettes DOB 2023

# Questions diverses

- Projet de transition numerique
- Les travaux et animations 2022
- Résultats de l'Enquete plaisanciers
- Ré aménagement des quais

# Projet de transition numérique

---

Appui essentiel à la transition écologique



Précurseur dans la transition numérique de son port de plaisance, La Grande Motte a, dès 2015, engagé sa modernisation. Se dotant alors de son propre site interne dans le cadre du projet Odyssea de l'UVPLR (ex UVPO), il s'agissait à l'époque pour le port de se démarquer de la ville et d'être mieux référencer afin d'améliorer la communication du port avec ses clients.

Couplé avec la mise en place d'une plateforme numérique développée par le logiciel métier Alizée, ces nouveaux outils ont permis la dématérialisation de nombreuses procédures. Mais les rapides évolutions technologiques rendent déjà obsolètes ses outils qu'il convient aujourd'hui de renouveler et de développer.

**Plateforme numérique ergonomique, application mobile, gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO), main courante informatique, caméras et capteurs intelligents, gestion technique centralisée (GTC), contrôle d'accès sans contact, sont autant de nouveaux outils et services que le Port de La Grande Motte ambitionne de mettre en place ces trois prochaines années afin de s'adapter à l'évolution de sa clientèle qui s'ouvre de plus en plus aux non-initiés.**

En effet, La Grande Motte mène depuis quelques années un grand projet de requalification urbaine et d'extension portuaire, actuellement en phase PRO, le Projet Ville-Port (PVP), qui va profondément modifier une partie du port de plaisance.

La partie dite « historique » non concernée par ce projet devra nécessairement se mettre au diapason de ce nouveau port afin d'assurer une égalité de traitement de ses usagers et une gestion homogène de l'ensemble de ses équipements.

Par ailleurs, toutes ces évolutions sont de nature à fortement bousculer les missions des équipes portuaires quelles soit administratives ou techniques.

Si ses nouveaux outils permettront l'automatisation de nombreux process, ils devront nécessairement s'accompagner de formations et d'accompagnement des agents portuaires.

## PLAN DE TRANSITION NUMERIQUE DU PORT DE LA GRANDE MOTTE



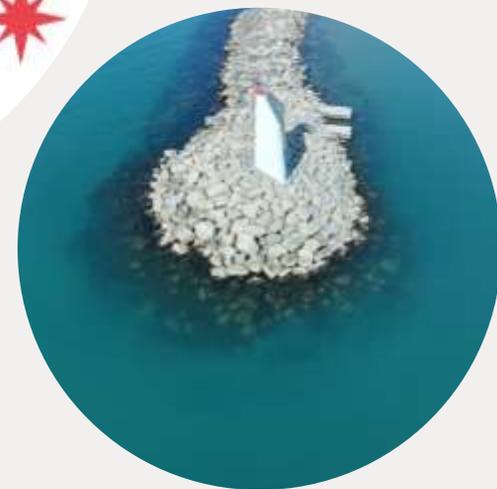


## PPI TRANSITION NUMERIQUE DU PORT DE LA GRANDE MOTTE

	2023	2024	Total HT	Total TTC
<b>TRANSITION NUMERIQUE</b>				
ERP/CRM	9 600,00		9 600,00	11 520,00
Nouveau site internet	7 000,00		7 000,00	8 400,00
Application mobile pour usagers du port	10 000,00		10 000,00	12 000,00
GMAO - suivi numérique patrimoine portuaire et maintenance (= 5 sem)	30 400,00		30 400,00	36 480,00
Déploiement du nouveau contrôle d'accès sur port historique (parkings - pontons - sanitaires)	177 100,00		177 100,00	212 520,00
2 Webcams (Capitainerie + Ponant)		14 000,00	14 000,00	16 800,00
GTC équipements portuaires - contrôle des réseaux et bâtiments	41 200,00		41 200,00	49 440,00
Capteurs et caméras de contrôle de présence à quai		47 300,00	47 300,00	56 760,00
Smarts bornes - refeed bornes eau et électricité (105 bornes : habités ou exploités + grosses unités)		241 450,00	241 450,00	289 740,00
Hyperviseur		48 300,00	48 300,00	57 960,00
<b>Total HT</b>	<b>275 300,00</b>	<b>351 050,00</b>	<b>626 350,00</b>	<b>751 620,00</b>
<b>Plan de financement</b>				
Financement externe - AAP Transition numérique des ports - Etat région occitan	165 180,00	210 630,00	375 810,00	450 972,00
Autofinancement (40%)	110 120,00	140 420,00	250 540,00	300 648,00
	<b>275 300,00</b>	<b>351 050,00</b>	<b>626 350,00</b>	<b>751 620,00</b>
<i>Fonctionnement + Investissement</i>				

Ce projet soutenu répond aux objectifs nationaux et régionaux de développement des ports et fait l'objet d'une demande de subvention déposée auprès de la Région en octobre 2022

# TRAVAUX ET ACTUALITES 2022



# LES EVENEMENTS 2022



## Bénédiction 2022



en partenariat avec l'association des commerçants du couchant

### LE DE LA MER

18 SEP 22

UN BARRAGE POUR LA MER

14 OCT 12 27 70

SUBSANCHE 18 SEPTEMBRE

RENDEZ-VOUS 20H30 en 12000 les Bauges de la place de la flèche des Sabiers. Débarquement avec les amies des Sabiers. Et plus, repas, visites, etc... Les horaires par les commerçants.

D'AIGUES M

## 2022 La reprise Réussie

International Maritime Show 2022

La 14e édition de l'International Maritime Show 2022, la plus grande exposition internationale dédiée à l'industrie maritime, se tiendra du 14 au 16 septembre 2022 à la Grande Motte. Cette édition sera dédiée à la reprise et à l'innovation.

MULTIMEDIA SHOW

# APRIL 20-24 2022

LA GRANDE MOTTE FRANCE



## LE WE EXPLORE

### Le We Explore 5X Outremer de Roland Jourdain mis à l'eau

LA GRANDE-MOTTE

Le catamaran en fibre de verre le plus grand, quatre de nouvelles propulseurs.

Roland Jourdain

Le 14 septembre 2022, le catamaran We Explore 5X Outremer de Roland Jourdain est mis à l'eau à la Grande Motte. Ce catamaran en fibre de verre est le plus grand jamais construit et est équipé de quatre propulseurs. Il sera utilisé pour l'expédition de Roland Jourdain et ses équipiers à travers le monde.



## ESCALE À SÈTE

### Morgenster, le géant des mers

Le somptueux navire de 1919 est visible en avant-première à La Grande-Motte.

Page Occitanie



# AOT MAINTENUES 2022

MANEGE – BUMP CYCLE - RANDO JET – France TV – PLAGES COSY



# LE DOMAINE PORTUAIRE 2022

Reprise de Picoło plaisance par le groupe GLYM



EXTENSION DE LA BASE LGM NEEL TRIMARANS



## DOMAINE PORTUAIRE

➤ Reprise et travaux Ex Picoło plaisance par GLYMED



WFH LGM  
NG PROMOTION

- Limites de parcelle – prochainement barrières pour sécuriser la zone chantier

Stratégie Domaniale  
Travaux Atelier du Littoral  
Remplacement de la porte entrée



- Hypotheses de mise à disposition du Domaine public pour 26 places de stationnement nécessaires au Projet

# LES TRAVAUX ET ENTRETIENS 2022

## ENTRETIEN DU DOMAINE

Parking Ouest Mai 2022

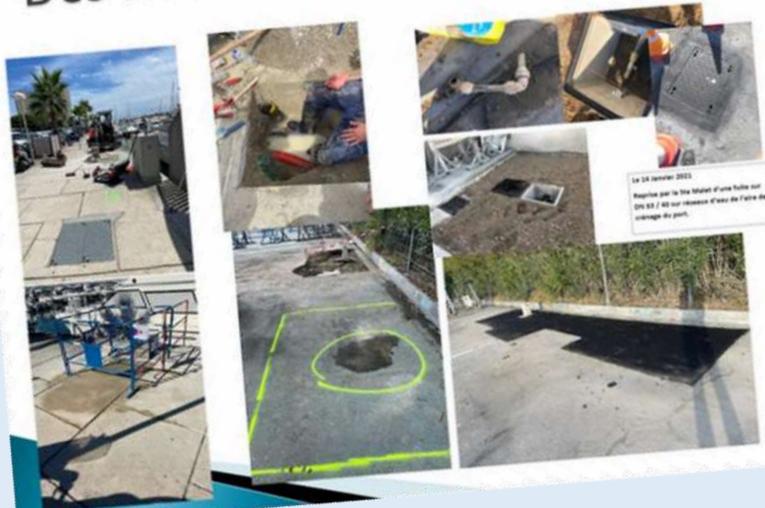


## ENTRETIEN DU DOMAINE

Entretien Parking Ouest et M Justin zone IRVE



## Des Réseaux Eau à surveiller



Le 24 Janvier 2022  
Rapport par le 1er Maître d'œuvre suite sur  
les 21 / 48 sur réseau d'eau de l'aire de  
aménagement du port.

## SIGNALISATION – EXPLOITATION SECURITE

AIRE DE CARENAGE DU PORT



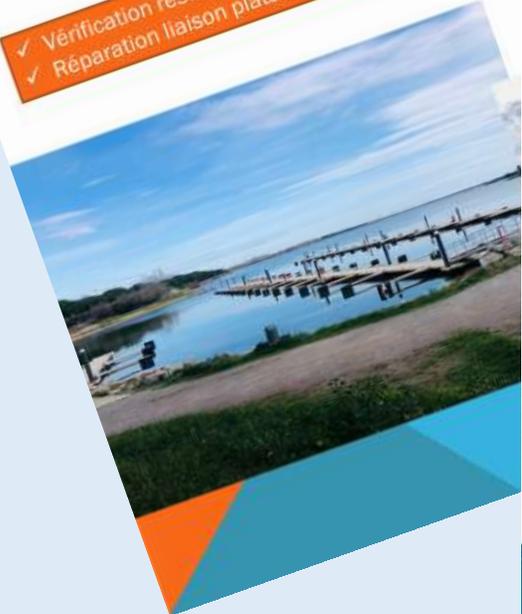
# LES TRAVAUX ET ENTRETIENS 2022

Maintenance et contrôle des équipements flottants



PREPARATION SAISON PORT GREGAU 2022

- ✓ Vérification réseau eau
- ✓ Réparation liaison platelage / bras d'amarrage



## Entretien Phare Bâbord par Phares et Balises

- Changement serrurerie
- *Changement de l'optique (vétuste) par un fanal autonome de dernière génération avec portée 7,5 (feu d'alignement)*
- Pour mémoire dernière réhabilitation complète en 2016



### Nettoyage annuel des réseaux et déboucheur séparateur de l'aire de carénage 29 Aout 22

Forfait maintenance des équipements - 4800 €HT  
 Traitement élimination boues - 11 T - 2278,17 €HT  
 Traitement élimination liquides toxiques - 6 T - 2130,45 €HT

Type d'équipements	Caractéristiques
Réacteur inox	420 m <sup>3</sup>
Carvénage à grille	160 m <sup>3</sup>
Prate de relevage	Cantilage en inox
Évacuation	3 T x 4 x 3
Séparateur à gravité APF de carénage	Van technique

LA GRANDE MOTTE



# CONTROLES ET maintenance ANNUELLE SECURITE

## PROGRAMME 2022 - DU – SMS - SECURITE

2022

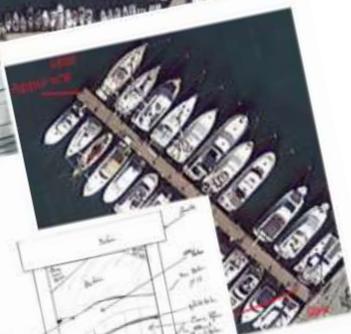
### Contrôle annuel des chaînes mère et pendilles 2022

	Chaîne mère			Micro pieux			Pendille		
	Date	Diamètre	Longueur	Date	Diamètre	QTE	Diamètre	QTE	Date
Ponton R a	2003	39	50	2003	245	5	POLYAMIDE 18	15	2018
Ponton R b	2003	39	50	2003	245	5	POLYAMIDE 18	10	2018
Ponton V	2008	33	41	2008	245	6	POLYAMIDE 18	10	2018
Cap AP	2015	30	22	2015	245	6	POLYAMIDE 18	10	2018
BH	2003	37	44	2003	245	8	POLYAMIDE 20	6	2018
Q				2012	245	1	POLYAMIDE 20	1	2019
Q				2018	245	1	POLYAMIDE 20	1	2019
Passerelle	2014	34	9	Corps morts	1,2x1,2x0,4	1	POLYAMIDE 20	1	2014
Passerelle	2014	34	9	Corps morts	1,2x1,2x0,4	1	POLYAMIDE 20	1	2014
<b>TOTAL</b>			<b>225</b>			<b>34</b>		<b>55</b>	



### EXPERTISE SUBAQUATIQUE DU PONTON G

Remplacement des tirants au quai  
 Contrôle des structures porteuses  
 Multiples désordres décelés sur les piles  
 Programmation du remplacement sur PPI Port



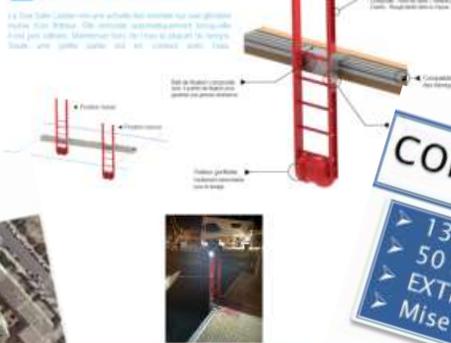
**Annex 1**  
 Le NEQU 1 du ponton présente beaucoup de désordres. Présence de fissures, fractures, trous traversant dans l'appui ainsi que des equaliseurs. Les poutres latérales sont en bon état. Le squelette est pas visible. Les angles inférieurs du chevronne sont arrondis. La soude face est érodée.



**Annex 2**  
 Le NEQU 2 du ponton présente beaucoup de désordres. Présence de fissures, fractures, trous traversant dans l'appui latérale également ainsi que des equaliseurs. Les poutres latérales sont en bon état. Le squelette est pas visible. Les angles inférieurs du chevronne sont arrondis. La soude face est érodée.



### Comment cela fonctionne ?



### CONTRÔLE ANNUEL EQUIPEMENTS SECURITE MAI 22

- 130 ECHELLES INOX
- 50 BOUES
- EXTINCTEURS Janvier 22
- Mise à jour du plan





# Travaux Investissements 2022

## PROGRAMME 2022 IMPLANTATION IRVE SUD

Mise en route de la nouvelle borne IRVE (Enedis Bouygues h rault Energie)



## PROGRAMME 2022 SUITE

EXTENSION PARKING Sud Plaisanciers 40 places en pr vision des travaux de r am nement Urbains fin 2022



## COMMANDE OUTILLAGES LEVAGE 2022



Les B timents Portuaires  
S curisation du site capitainerie  
Climatisation bureau des levages  
Porte sanitaires capitainerie  
VIDEOPROTECTION



Parking PLA et Capitainerie  
Campagne de remplacement de Barri res



Sp cificit  sur mesure

# Gestion environnementale



## LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS PORTUAIRE

➤ ACQUISITION D'UN DPOL APRES UNE JOURNÉE DE TEST



**DPOL : un dispositif incontournable pour votre port**

La pollution flottante dans les ports est-elle une fatalité ?  
 Répondre-vous que sa collecte devrait être simple et peu coûteuse ?

Chez EKKOPOL, nous pensons que les plans d'eau doivent bénéficier de la même attention que les rues : un nettoyage régulier et systématique. Le DPOL, le permet. Il fonctionne jour et nuit, sans opérateur, pour toutes les pollutions, avec une maintenance minimale et un faible coût d'acquisition.

Demandez une démonstration | [contact@ekkopol.com](mailto:contact@ekkopol.com)

SUIVI DOSSIERS NAVIRES ABANDONNÉS 2022  
 DÉCHÉANCE DE PROPRIÉTÉ FÉVRIER 22  
 EXPERTISE RÉALISÉE MAI 22  
 VENTE AUX ENCHÈRES SUR LE SITE « AGORA STORE »



Aout 22 - Enchère remportée pour 16 275€  
 Couvre donc la dette du dernier propriétaire

## Une Belle Edition et Organisation



## CHARTRE DE BONNE CONDUITE POUR UN BON USAGE DU PORT

- Je respecte la propreté des sanitaires.**
- Je prends soin des équipements mis à ma disposition** et j'avertis la Capitainerie si je constate un problème.
- Je débranche mes tuyaux et câbles**, en cas d'absence et je les range sur mon bateau.
- Je limite au maximum l'encombrement du ponton** : les bornes et infrastructures de sécurité portuaise doivent rester libres.
- Mon vélo stationne sur mon bateau** : il est possible d'installer un porte-vélo. Retenez le cadenas des changes en capitainerie et sur le site internet du Port.
- Je rentre dans mon port à l'abord, au moteur, à 3 nœuds maximum et sans vague**. Arrêté du Maire n°4112, article 4.2
- Les navires ne peuvent rester sous tension électrique qu'en présence d'une personne à bord**. Arrêté du Maire n°4112, article 20
- Le branchement permanent à la prise d'eau est interdit**. Arrêté du Maire n°4112, article 23.2
- Le port est un lieu de tranquillité pour ses usagers, particulièrement la nuit. **La musique excessive au-delà de 23h est interdite**. Arrêté du Maire n°4112, article 31
- Toute activité commerciale sur la domaine portuaire doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la capitainerie et de la ville**. Arrêté du Maire n°4112, articles 25 et 34.2



## GUIDE PRATIQUE DU PLAISANCIER

CAPITAINEURIE DU PORT



### GESTION DES DÉCHETS, Soyons responsables !

La préservation de l'eau est essentielle pour l'équilibre de notre environnement. Il est strictement interdit de jeter de quoi que ce soit dans l'eau, sur les pontons et sur les quais. Tout jet dans le port est une violation pénale passible d'une amende (CJ, Articles 44, 33)

**REGLER**  
Le bleu est à l'arrière vient et pousser qui à l'avant repousse de protéger

**Kit anti-pollueur**  
Pour éviter toute fuite d'hydrocarbures

**Stations de pompage**  
Pour évacuer les eaux usées

**As garages**  
Pour préserver l'environnement

**NO JETER DANS L'EAU**  
Des médicaments et des médicaments  
Des produits chimiques et des produits dangereux  
Des déchets dangereux

**Les Papiers Propres**  
3 papiers propres pour - toilettes  
- linge  
- déchets ménagers

### Workings plaisanciers

Quelques règles

- 20 km/h
- 2 nœuds

Le port est un lieu de tranquillité pour ses usagers, particulièrement la nuit. La musique excessive au-delà de 23h est interdite.

## CHAT & VENTE de bateaux dans le Port

### CHANGEMENT DE MARIAGE

Vous souhaitez acheter de bateaux ?



### CHANGEMENT DE MARIAGE

Vous souhaitez acheter de bateaux ?

### CHANGEMENT DE MARIAGE

Vous souhaitez acheter de bateaux ?

### CHANGEMENT DE MARIAGE

Vous souhaitez acheter de bateaux ?

### CHANGEMENT DE MARIAGE

Vous souhaitez acheter de bateaux ?

## TOUT LE PORT EN LIGNE

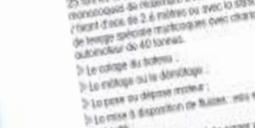
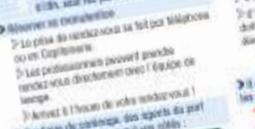
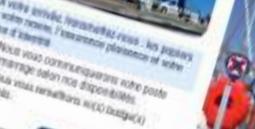
portdelagrandmotte.fr

### vos démarches

vos démarches

## VOTRE SÉJOUR À LA GRANDE MOTTE

La Capitainerie vous accueille 7j/7 et 24h/24



## L'AIRE DE CARENAGE, le passage obligatoire !



### ETIQUETTE

Etiquette

## PARKINGS ET STATIONS à chacun sa place !

### STATIONS

Stations

## vos démarches

### vos démarches

vos démarches

## vos démarches

### vos démarches

vos démarches

## vos démarches

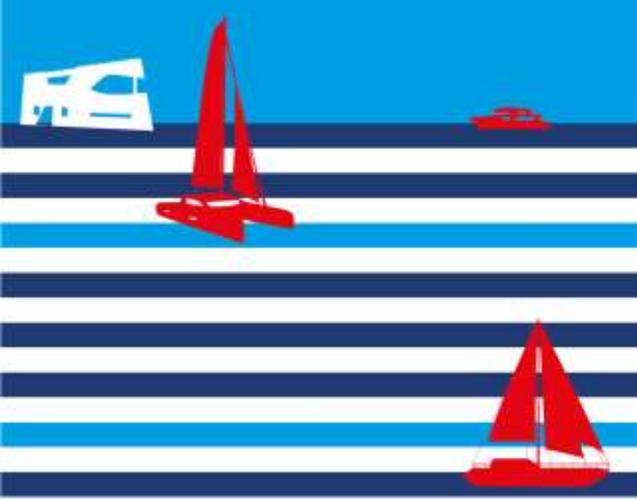
### vos démarches

vos démarches

# LA GRANDE MOTTE PORT DE PLAISANCE

ORGANIGRAMME DÉCEMBRE 2022

DIRECTION DES PORTS DE PLAISANCE



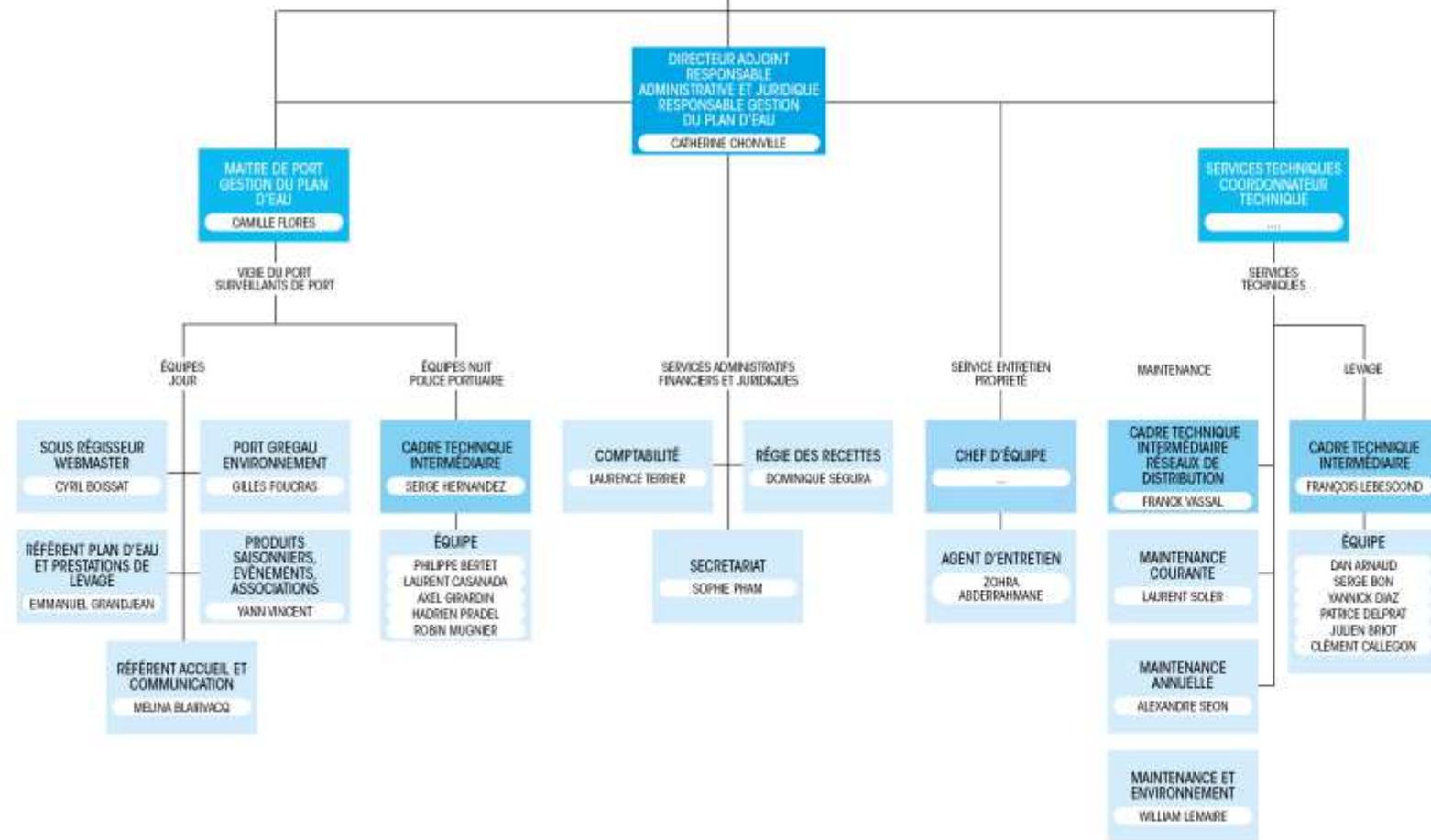
LE MAIRE  
STÉPHAN ROSSIGNOL

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES  
BERTRAND DEMUJELUX

DIRECTION DES PORTS  
ERIC PALLIER

**LÉGENDE**

- DIRECTEUR
- DIRECTEUR ADJOINT
- CHEF DE SERVICE
- CADRE INTERMÉDIAIRE - CTI OU CAI
- CHEF D'ÉQUIPE
- AGENT
- TRAVAIL COLLABORATIF
- (1) DÉCHARGE SYNDICALE



# LA BALLADE

de plage à plage...

\* le mot ballade s'écrit avec deux 'L' quand il désigne un poème, un morceau de musique, ou... l'acte 3 de la Grande Motte! C'est un hommage à Jean Balladur.

## REAMENAGEMENT URBAINS

### PHASE TRAVAUX

## QUAIS POMPIDOU TABARLY FAGES

## RAPPEL DES TRAVAUX EN COURS



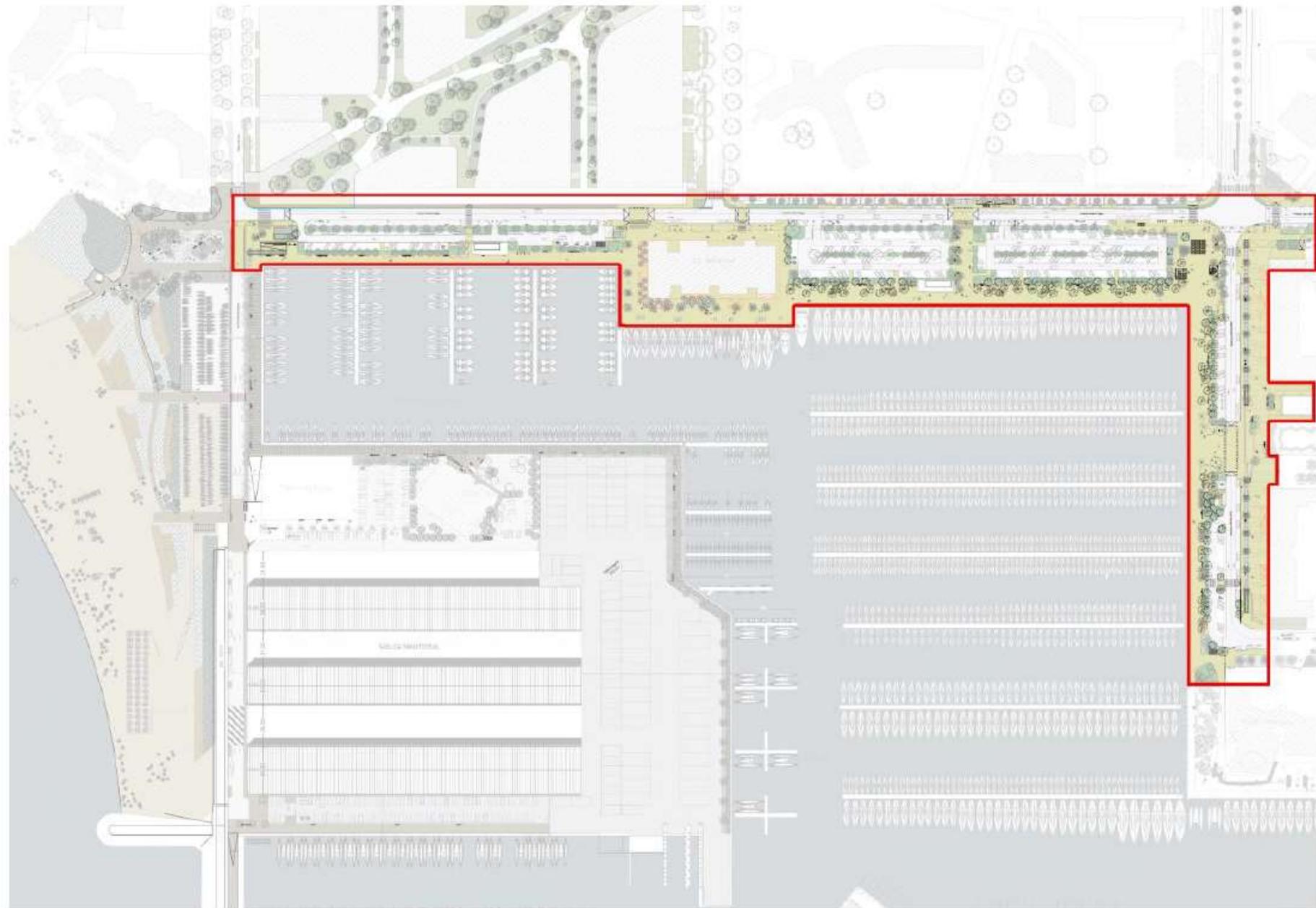
## TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU PORT – QUAÏ POMPIDOU ET QUAÏ TABARLY

*Travaux prévus entre 2022 et 2023*

**Les chantiers de réaménagement autour du port vont apporter des améliorations conséquentes pour son environnement.**

- . Un éloignement des zones de stationnement privilégiant les arrêts minutes.
- . Un revêtement de parking perméable.
- . Collectes de déchets sélectifs.
- . Une revégétalisations de l'espace public du port qui deviendra un lieu de vie évènementiel.
- . Eclairages publics en Led.
- . Plus de stationnements vélos.
- . De nouveau sanitaires plaisanciers, plus grands, mieux organisés.

# Le périmètre de la Ball\*ade



47 000 m<sup>2</sup> / 840 ml de quais

# Un objet signal



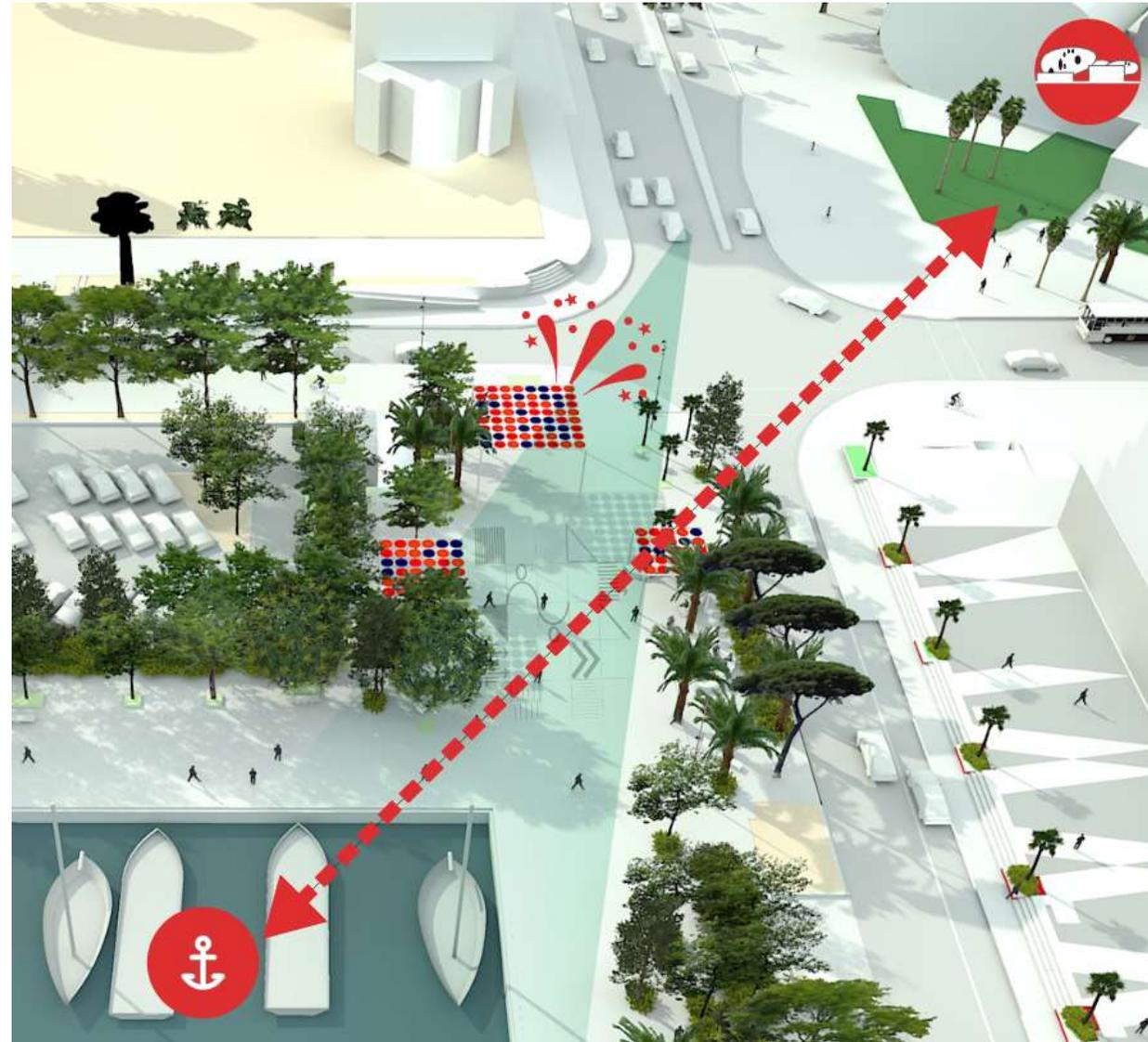
Marquer l'entrée de ville



Montrer le Port



Maintenir le lien port-palais des congrès



Les quais Pompidou  
de haut  
en bas



QUAI POMPIDOU : VUE PROJETÉE

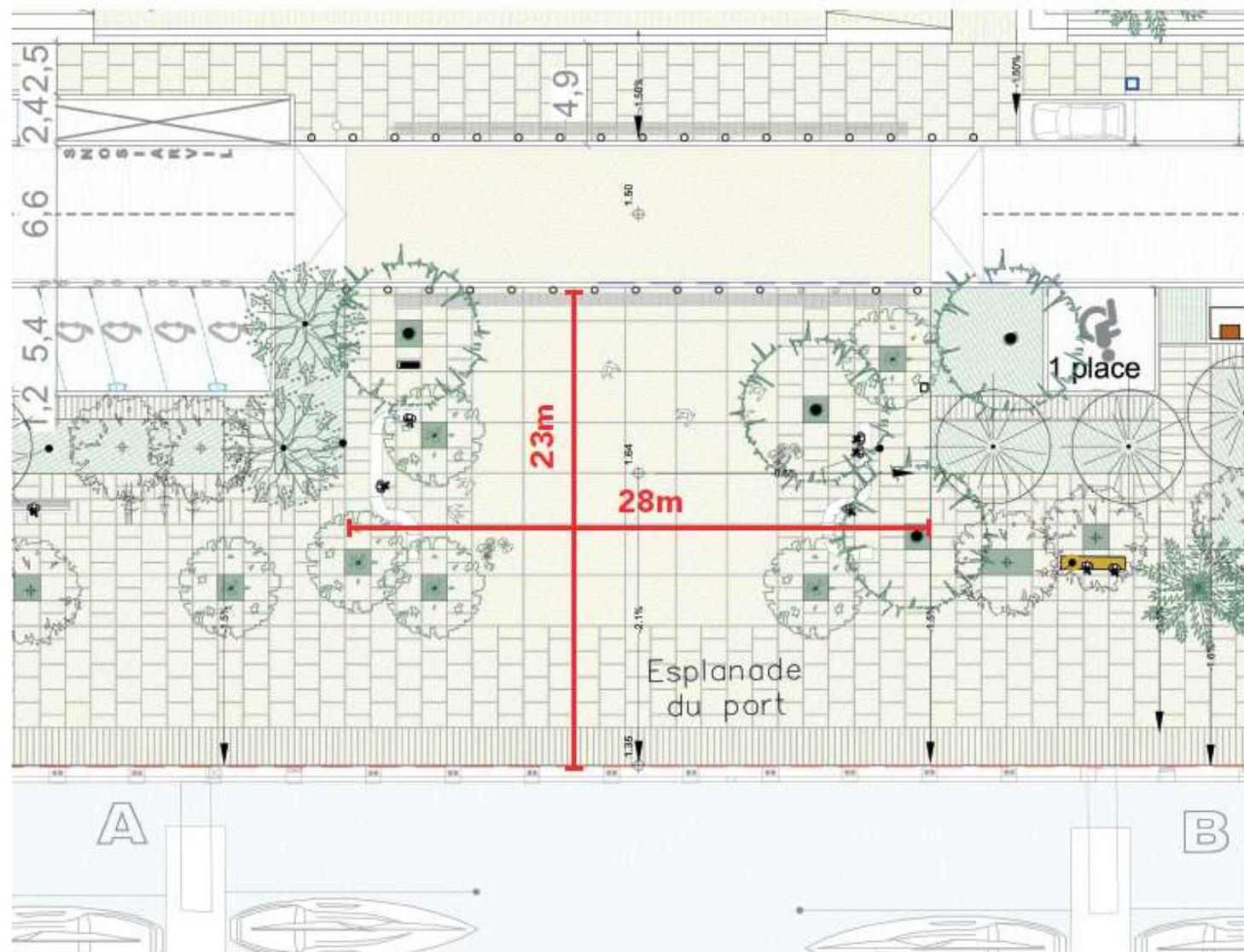
# LA BALL\*ADE : UNE PROMENADE CONFORTABLE ET ANIMÉE

## LES PLACES ET LIEUX DE RENCONTRES

### L'esplanade du port

Dans la continuité du passage Fenestrel, la place de l'eau s'ouvre sur une perspective formée par l'alignement des bateaux du port. elle est un nouvel espace ludique et le support d'évènements artistiques ponctuels. Elle diversifie les usages sur le quai Pompidou et en renforce la sécurité.

644m<sup>2</sup>





# Le quai Pompidou: les aménagements urbains



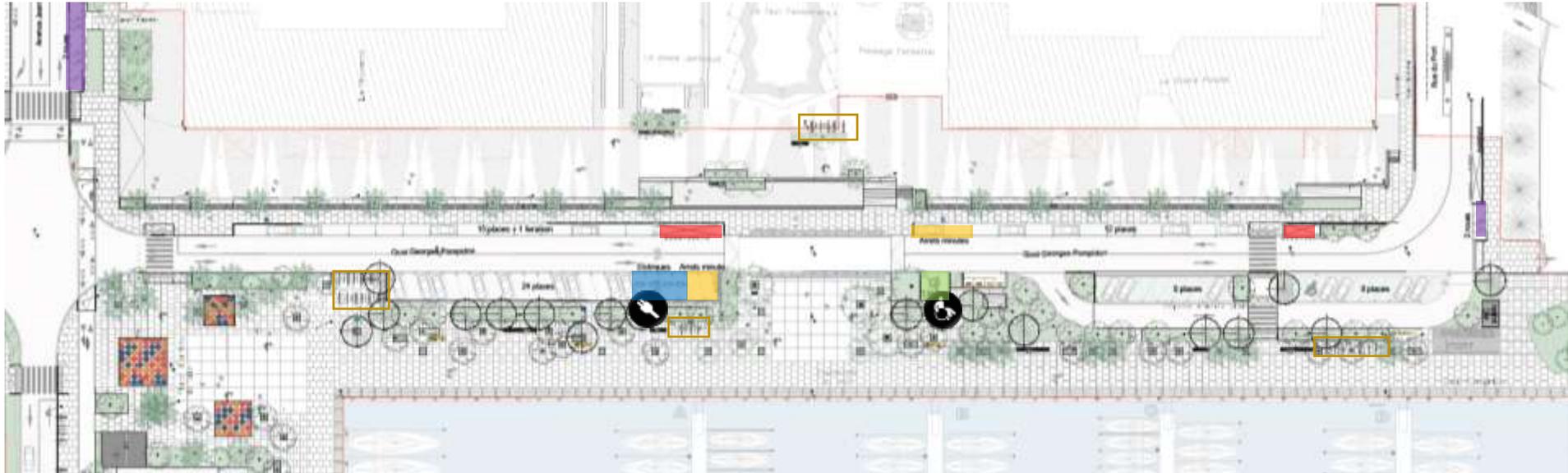
# Le quai Pompidou: son fonctionnement



- 52 places de stationnement public  
dont 4  4  1 
- 16 places de stationnement plaisancier

Rappel : aujourd'hui :

- 74 places de stationnement, avec une réglementation peu respectée
- Pas de place livraison clairement identifiée



Egalement du stationnement de service et de fonctionnement commercial :



56 vélos  
12 deux roues

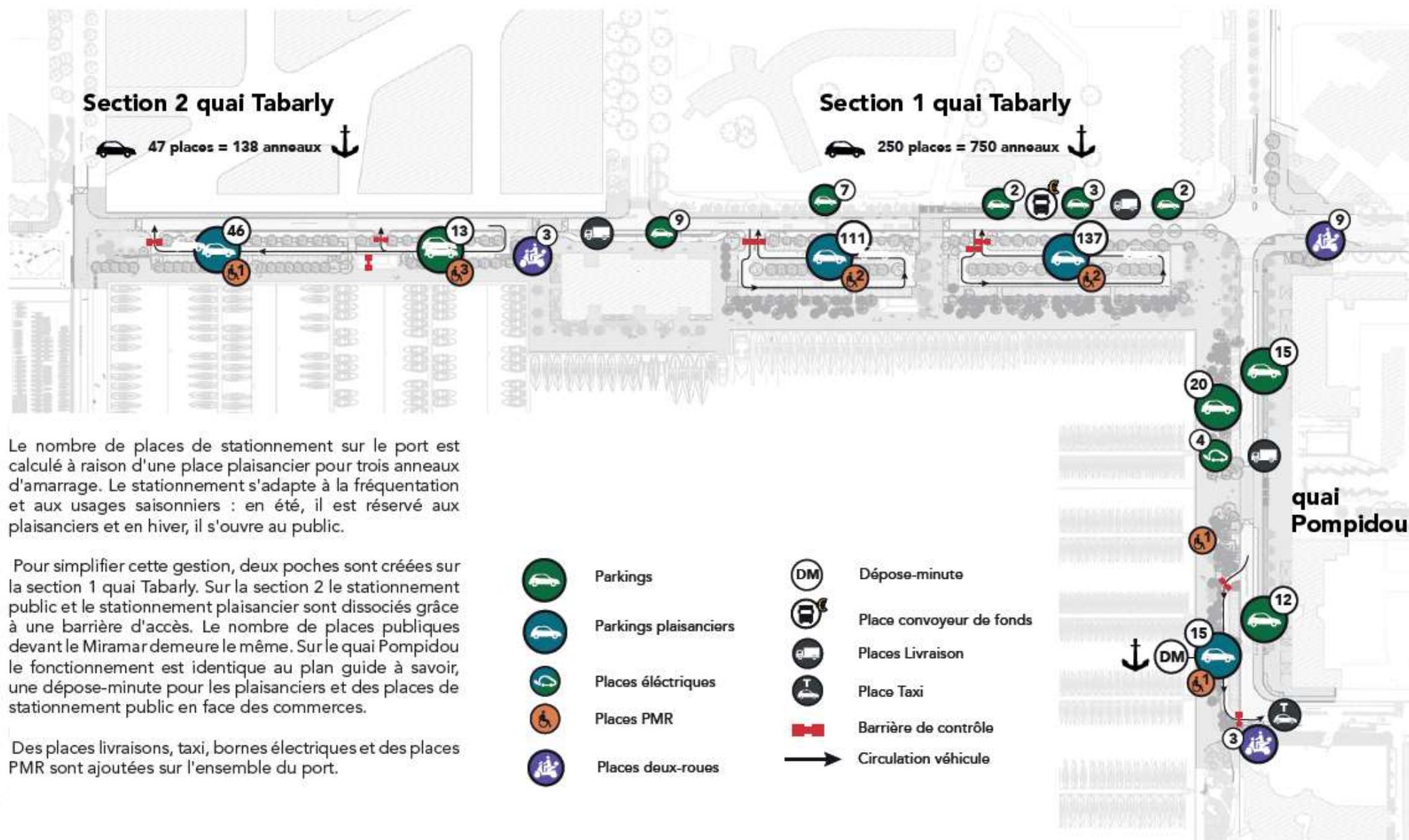


2 places livraison  
- 1 grande place de 12m de long  
- 1 place restreinte de 6m de long

# Le stationnement et la circulation

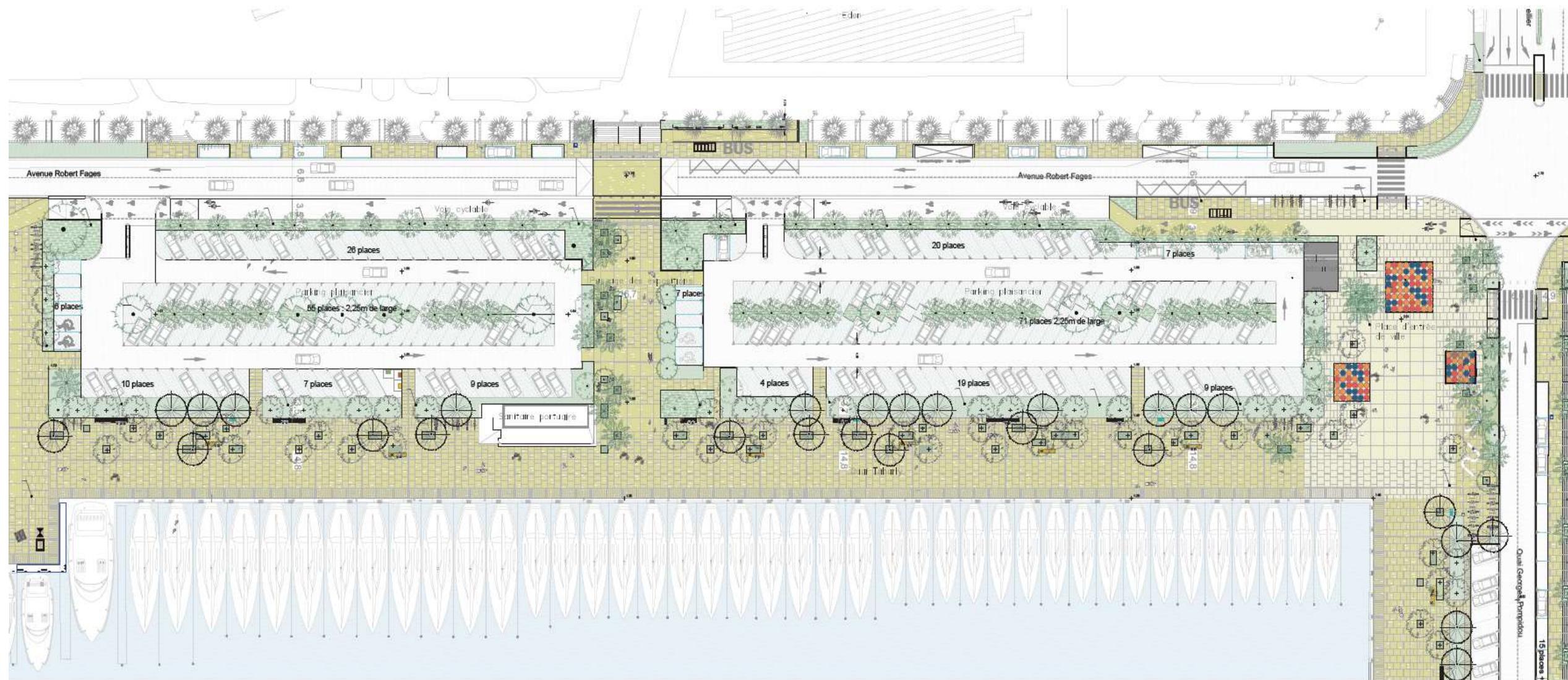
# LA BALL\*ADE : UN CENTRE VILLE APAISÉ

## UN STATIONNEMENT OPTIMISÉ



# Le quai Tabarly et la place d'entrée de ville

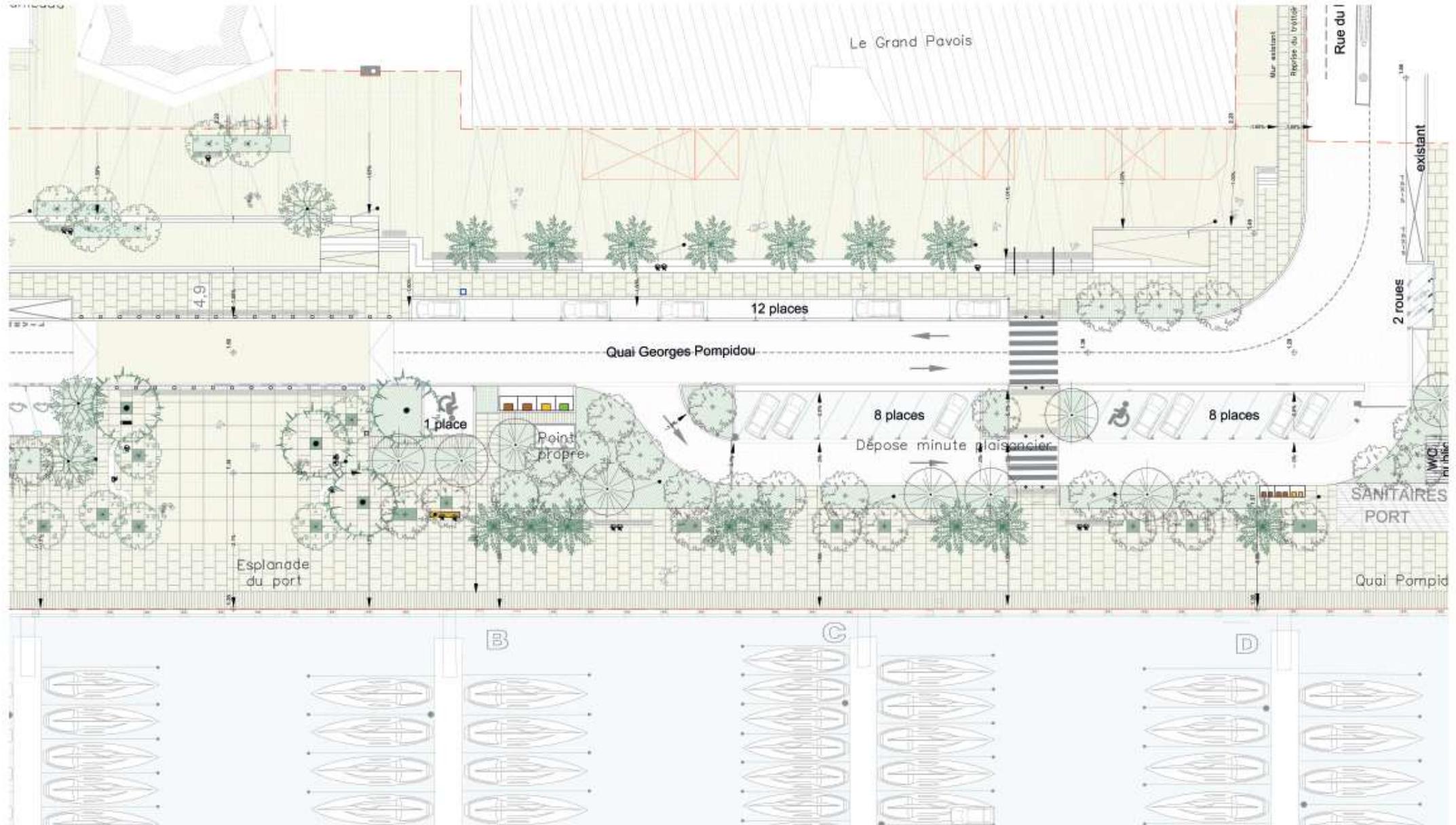
# Tabarly: la place d'entrée de ville animée



Extrait de plan

# LA BALL\*ADE : UN CENTRE VILLE APAISÉ UN STATIONNEMENT OPTIMISÉ

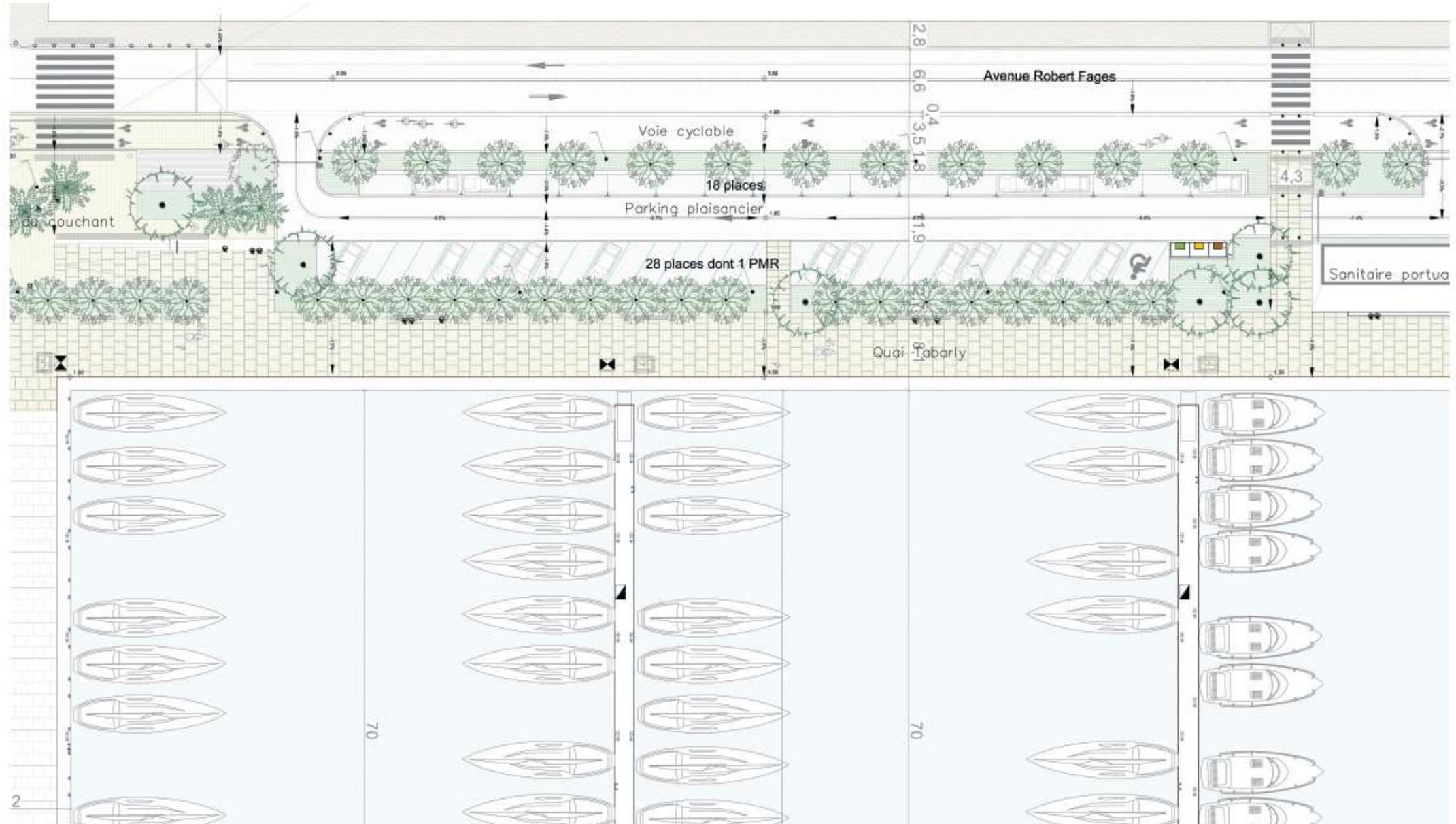
ZOOM DE PLAN, QUAI POMIDOU



# LA BALL\*ADE : UN CENTRE VILLE APAISÉ

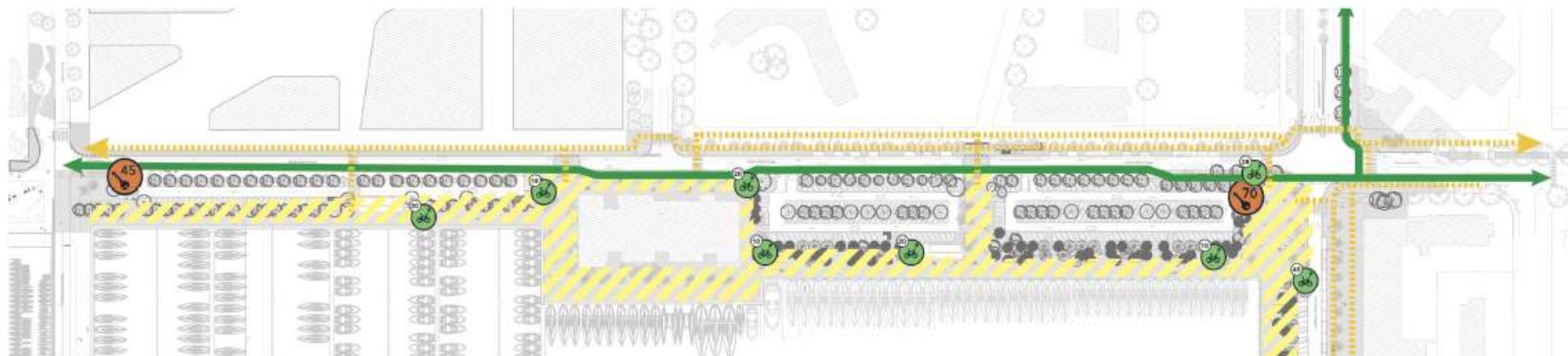
## UN STATIONNEMENT OPTIMISÉ

ZOOM DE PLAN, QUAI TABARLY, SECTION 2



# LA BALL\*ADE : UN CENTRE VILLE APAISÉ

## CIRCULATIONS DOUCES



D'après le comptage réalisé à l'été 2018, jusqu'à 2000 vélos par jour foulent le sol de la Grande-Motte en période estivale. La Ball\*ade comprend la création d'une piste cycle bidirectionnelle dédiée, à proximité de la voirie, qui prolonge la trame existante et s'inscrit dans le circuit eurovélo8.

À la demande de la ville et étant donnée la tendance exponentielle au cyclisme le stockage de vélo sécurisé a été prévu. L'offre se compose par 2 espaces de stockage situés la place d'entrée de ville (70 places environ) et sur la place du couchant (40 places environ)

Par ailleurs le long des quais sont disposés par poche des arceaux vélo dans la bande plantée, il s'agit à la fois de restituer 3 arceaux vélo par panne pour les plaisanciers et d'augmenter les arceaux publics.

### LÉGENDE

-  Stationnement vélo (210)
-  Box sécurisé (110)
-  Aire piétonne
-  Circulation piéton
-  Circulation vélo



Vue sur la place d'entrée de ville



# Vue sur la place d'entrée de ville



# LA BALL\*ADE : UNE PROMENADE CONFORTABLE ET ANIMÉE DES STRATES VÉGÉTALES PERMETTANT LA CIRCULATION DES REGARDS

QUAI TABARLY : ORGANISATION ET HAUTEUR DES PLANTATIONS



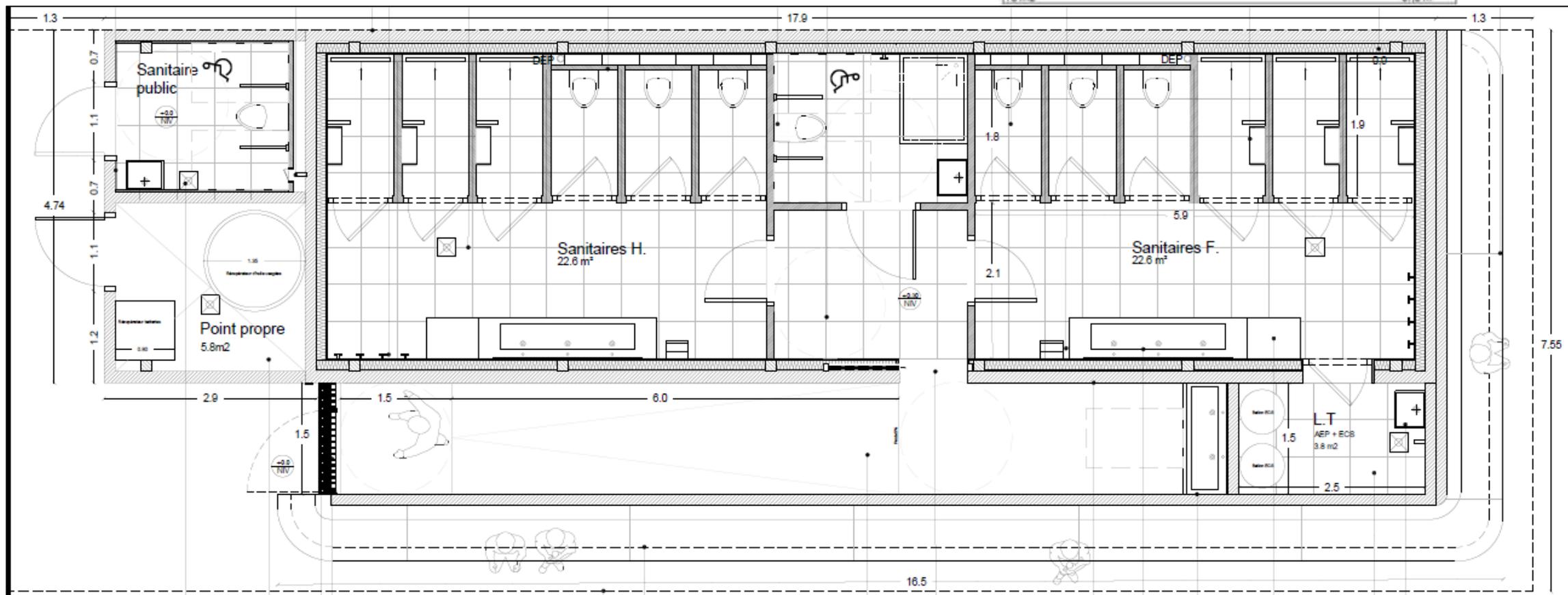
QUAI TABARLY : VUE PROJETÉE



# 2023

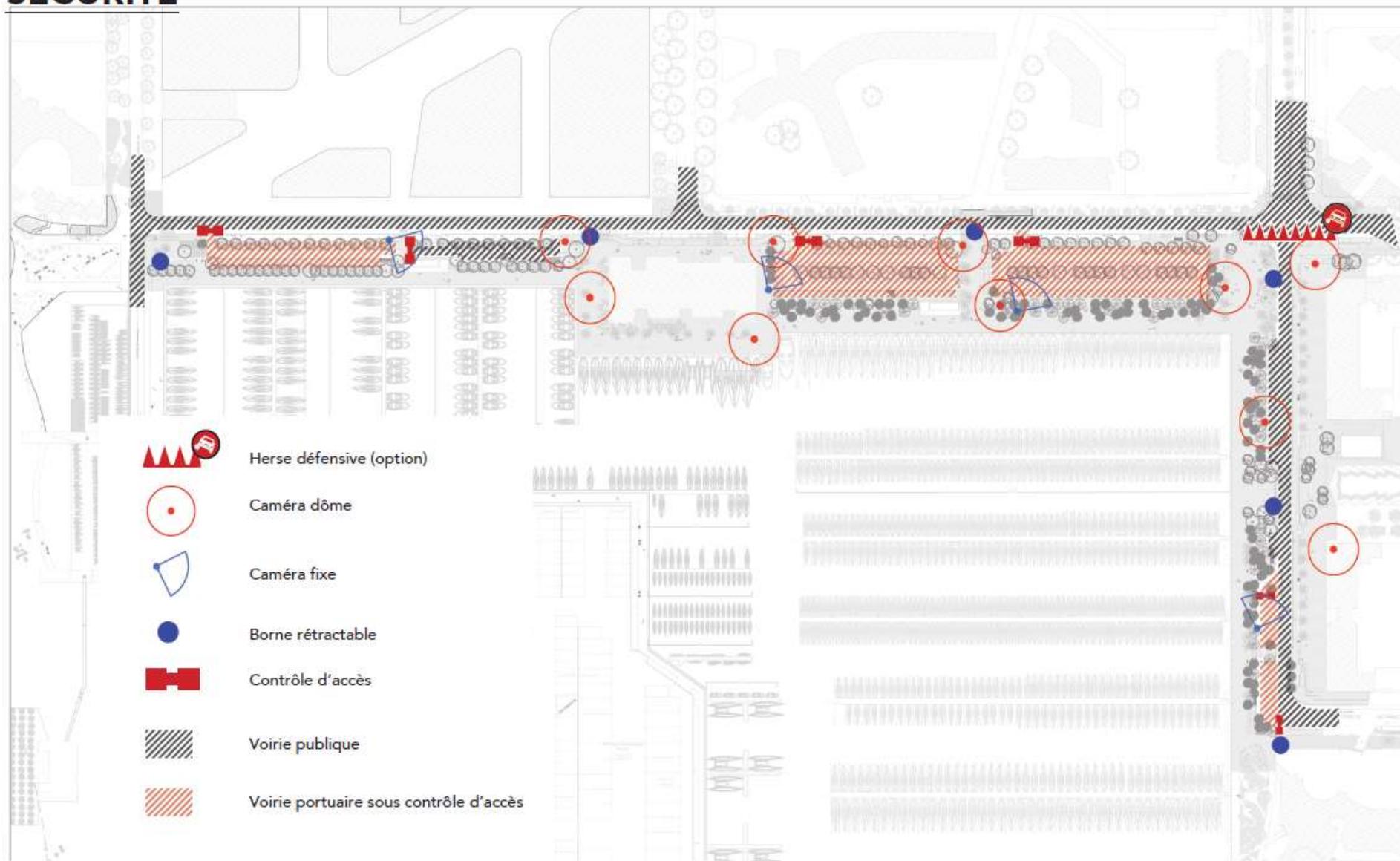
## Plan des sanitaires plaisanciers + sanitaire public type 01

<b>ACCUEIL</b>			
Espace table vaisselle	5,3 m <sup>2</sup>	1	5,3 m <sup>2</sup>
Déplacement trampoline et accueil	12,8 m <sup>2</sup>	1	12,8 m <sup>2</sup>
<b>LOCAUX TECHNIQUES</b>			
Local technique + entretien	3,75 m <sup>2</sup>	1	3,8 m <sup>2</sup>
Point propre	5,8 m <sup>2</sup>	1	5,8 m <sup>2</sup>
<b>SANITAIRE</b>			
Sanitaire mixte	4,6 m <sup>2</sup>	1	4,6 m <sup>2</sup>
<b>Sous total</b>			<b>30,1 m<sup>2</sup></b>
		<b>Surfaces cloées</b>	
	<b>SHAB</b>	<b>Quenesté</b>	<b>TOTAL SHAB</b>
Espace d'attente intérieur	5,2 m <sup>2</sup>	1	5,2 m <sup>2</sup>
<b>ESPACE HOMME</b>			
Douche	1,75 m <sup>2</sup>	3	5,3 m <sup>2</sup>
Sanitaires	1,63 m <sup>2</sup>	3	4,6 m <sup>2</sup>
Déplacement et lavabo	12,6 m <sup>2</sup>	1	12,6 m <sup>2</sup>
<b>ESPACE FEMME</b>			
Douche	1,75 m <sup>2</sup>	3	5,3 m <sup>2</sup>
Sanitaires	1,63 m <sup>2</sup>	3	4,6 m <sup>2</sup>
Déplacement et lavabo	12,67 m <sup>2</sup>	1	12,6 m <sup>2</sup>
<b>SANITAIRES PMR</b>			
Sanitaire Pmr	5 m <sup>2</sup>	1	5,2 m <sup>2</sup>
<b>Sous total</b>			<b>65,2 m<sup>2</sup></b>
<b>TOTAL</b>			<b>87,3 m<sup>2</sup></b>



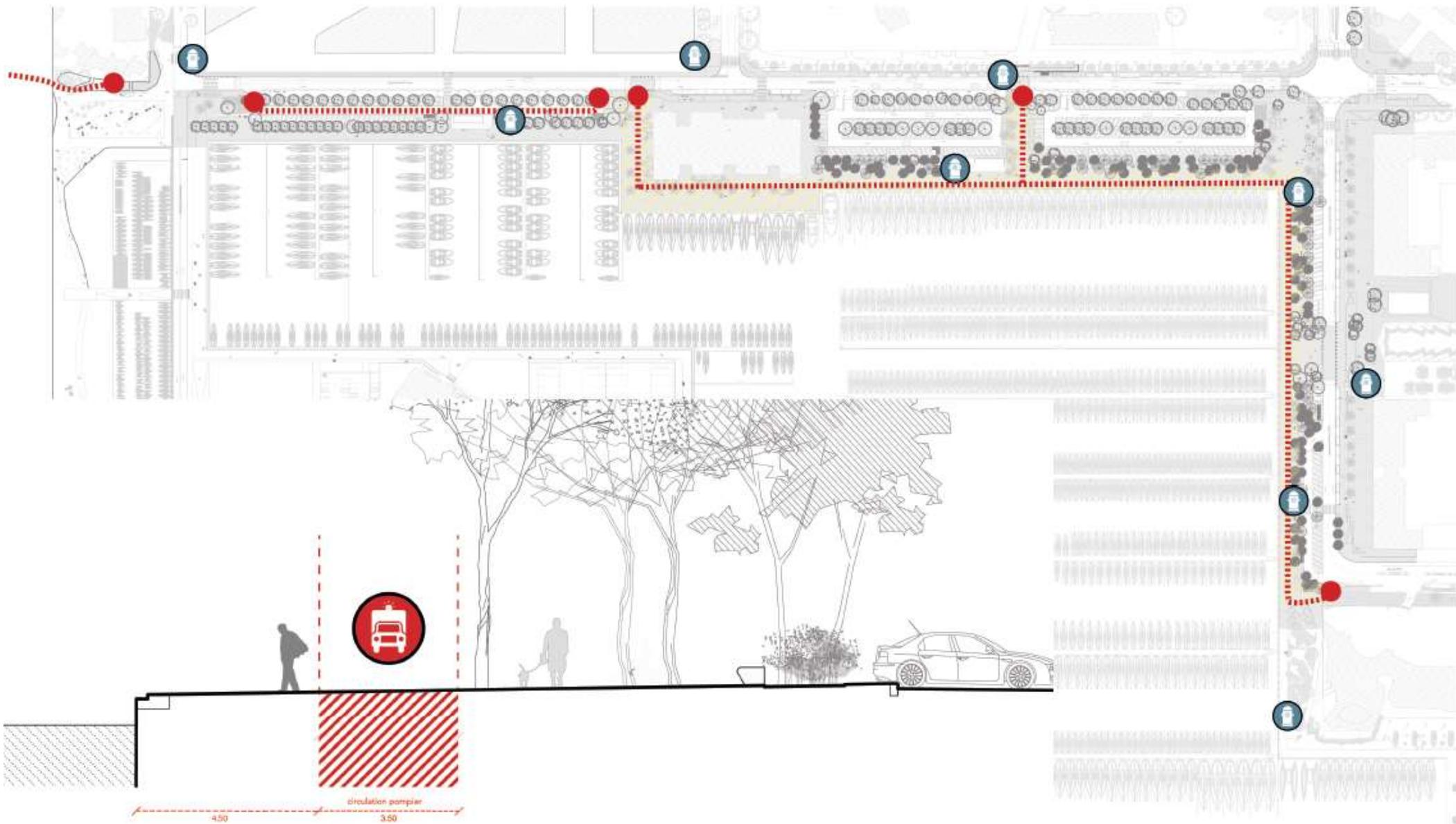


La sécurité



# UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL POUR LES GESTIONNAIRES

## DÉFENSE INCENDIE



# Fonctionnement en phase travaux

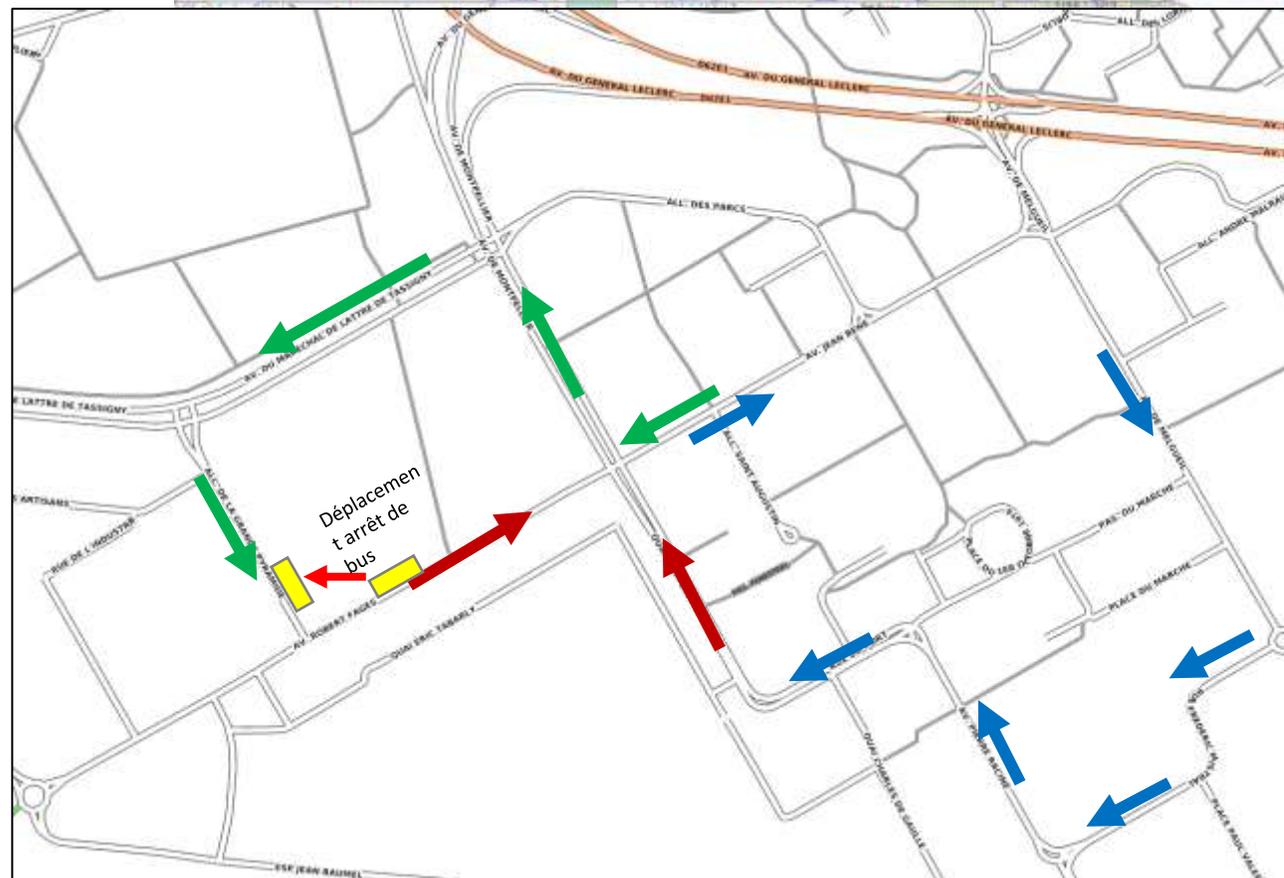
## Phasage

# Travaux de requalification des espaces publics phase 1

## Itinéraires de déviation

A mettre en place durant la phase travaux

-  Sens unique
-  Déviation Av. Pompidou
-  Déviation Av. Fages
-  Arrêt de bus



# Fonctionnement en phase travaux

Octobre 2022 à fin 2023

## Maintien de la circulation

- Maintenir une voie de circulation



## Maintien des accès

- Maintenir l'accès aux commerces et aux pontons
- Maintenir des accès piétons
- Maintenir l'accès au Mercure

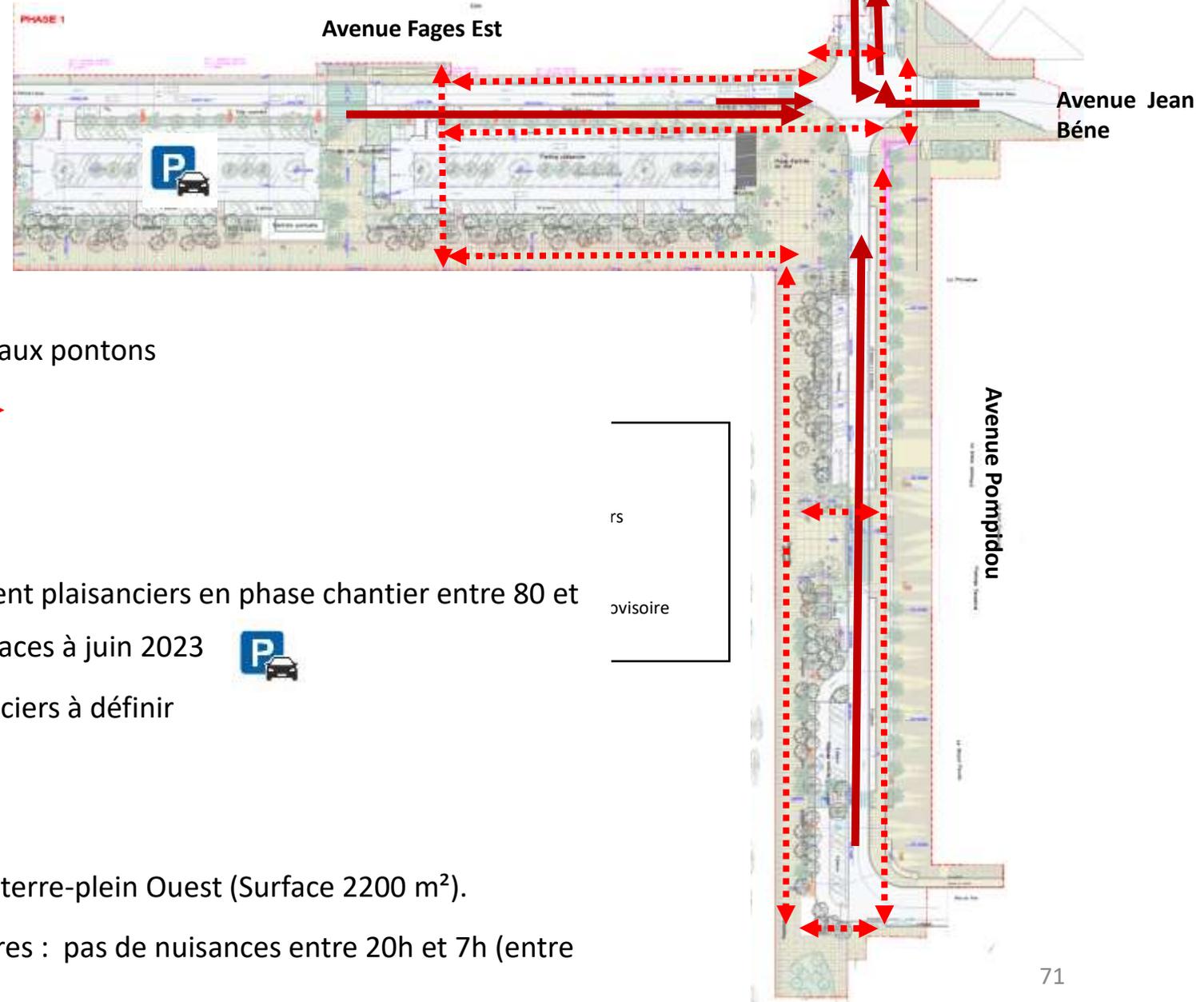
## Maintien des stationnements

- Maintenir des places de stationnement plaisanciers en phase chantier entre 80 et 100 places suivant les mois et 150 places à juin 2023
- Mode de gestion des parking plaisanciers à définir

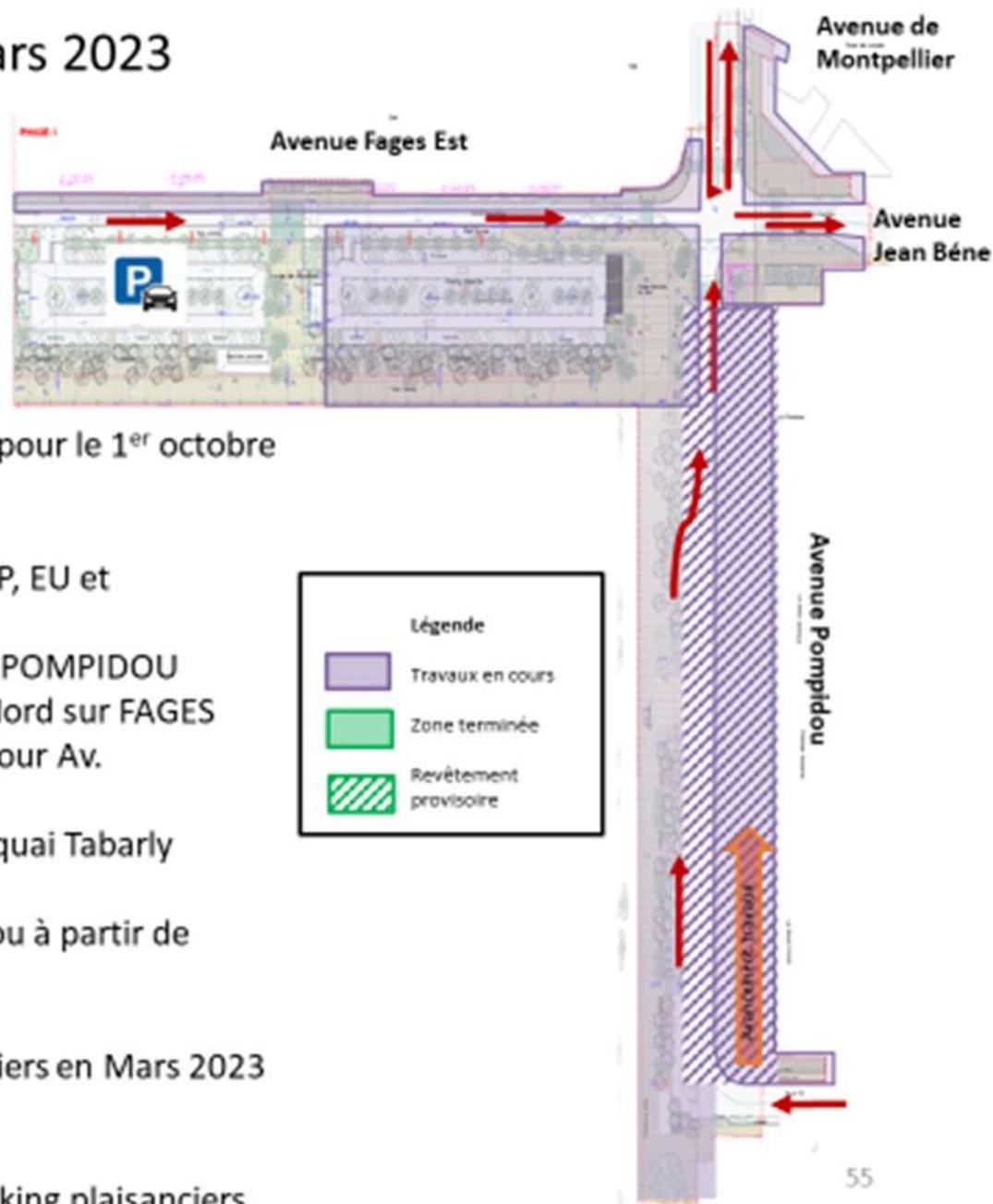


## Base vie

- Positionnement de la base vie sur le terre-plein Ouest (Surface 2200 m<sup>2</sup>).
- Contraintes horaires nuisances sonores : pas de nuisances entre 20h et 7h (entre 20h et 9h du 15/06 au 15/09)



## Phase 1 : Octobre 2022 à mars 2023



- 0 Démontage achevé des terrasses pour le 1<sup>er</sup> octobre 2022
- 1
  - Intervention POA sur réseau EP, EU et raccordement AEP
  - Réalisation des quais haut sur POMPIDOU
  - Réalisation de la ½ chaussée Nord sur FAGES
  - Réalisation en partie du carrefour Av. Montpellier et Av. Béné
  - Réalisation des travaux Fages quai Tabarly
- 2
  - Travaux sur quais bas Pompidou à partir de décembre 22
- 3
  - Démarrage sanitaires plaisanciers en Mars 2023



Maintien de 80 places parking plaisanciers

## Phase 2 : Avril 2023 à mai 2023

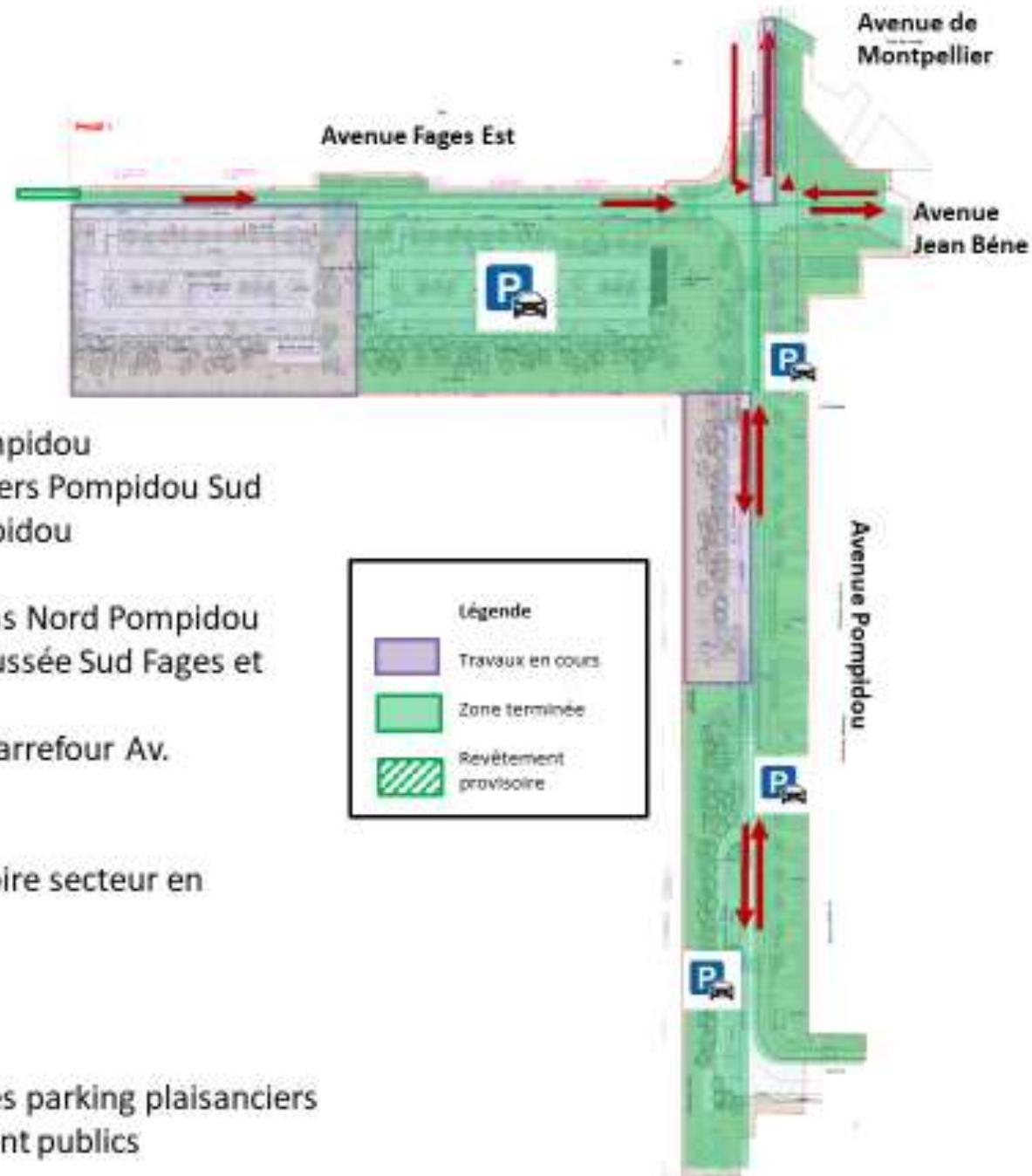


- 0 Montage des terrasses quai haut Pompidou  
27 places de stationnement public disponible sur Pompidou
- 1 - Réalisation des travaux quais bas sur POMPIDOU  
- Réalisation des travaux ½ chaussée Sud avenue Fages Est + 1er parking plaisancier sur le quai Tabarly
- 2 Fin des travaux sanitaires portuaires

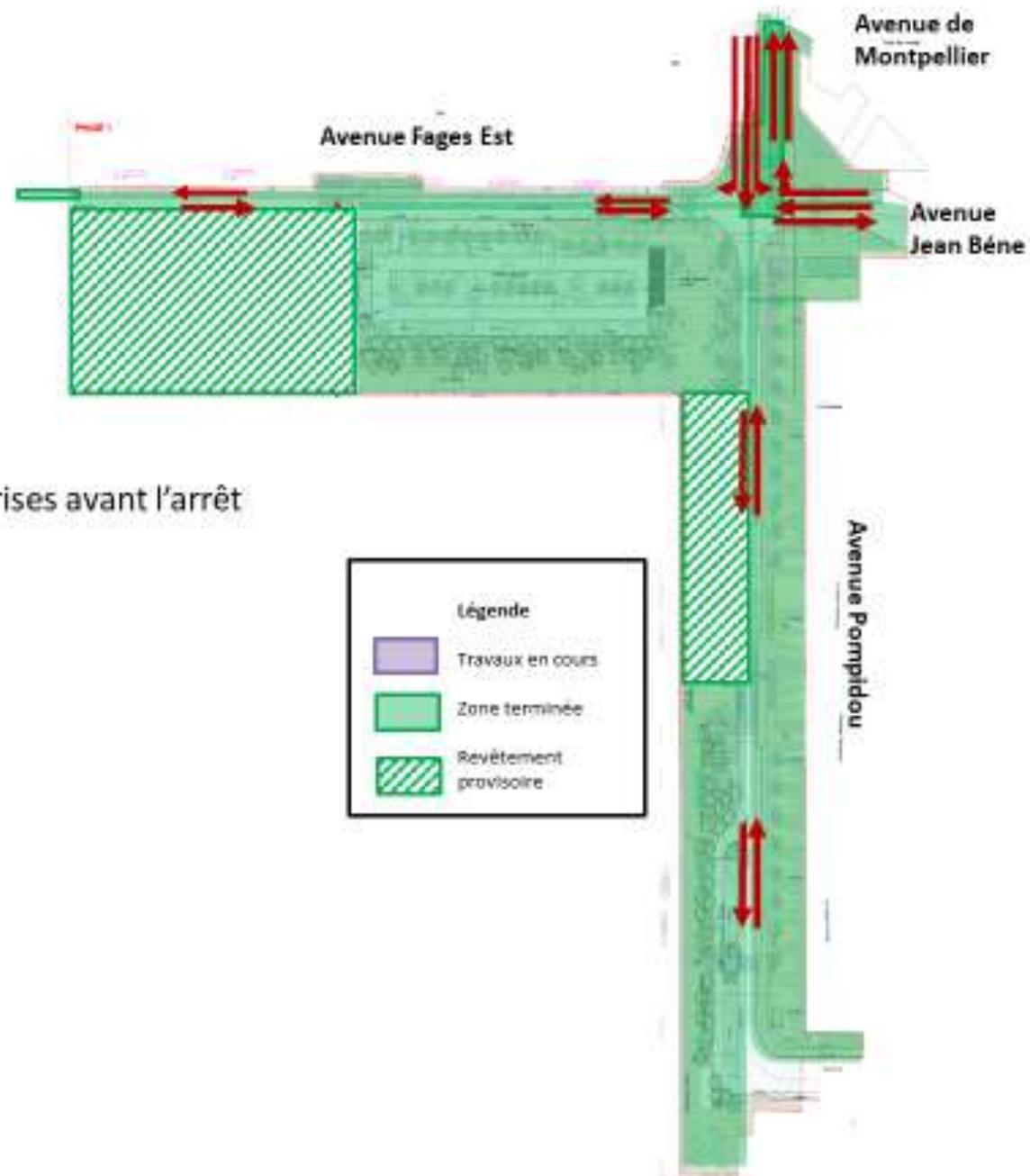


Maintien de 80 places parking plaisanciers  
Libération de 27 places publics

## Phase 3 : Juin 2023

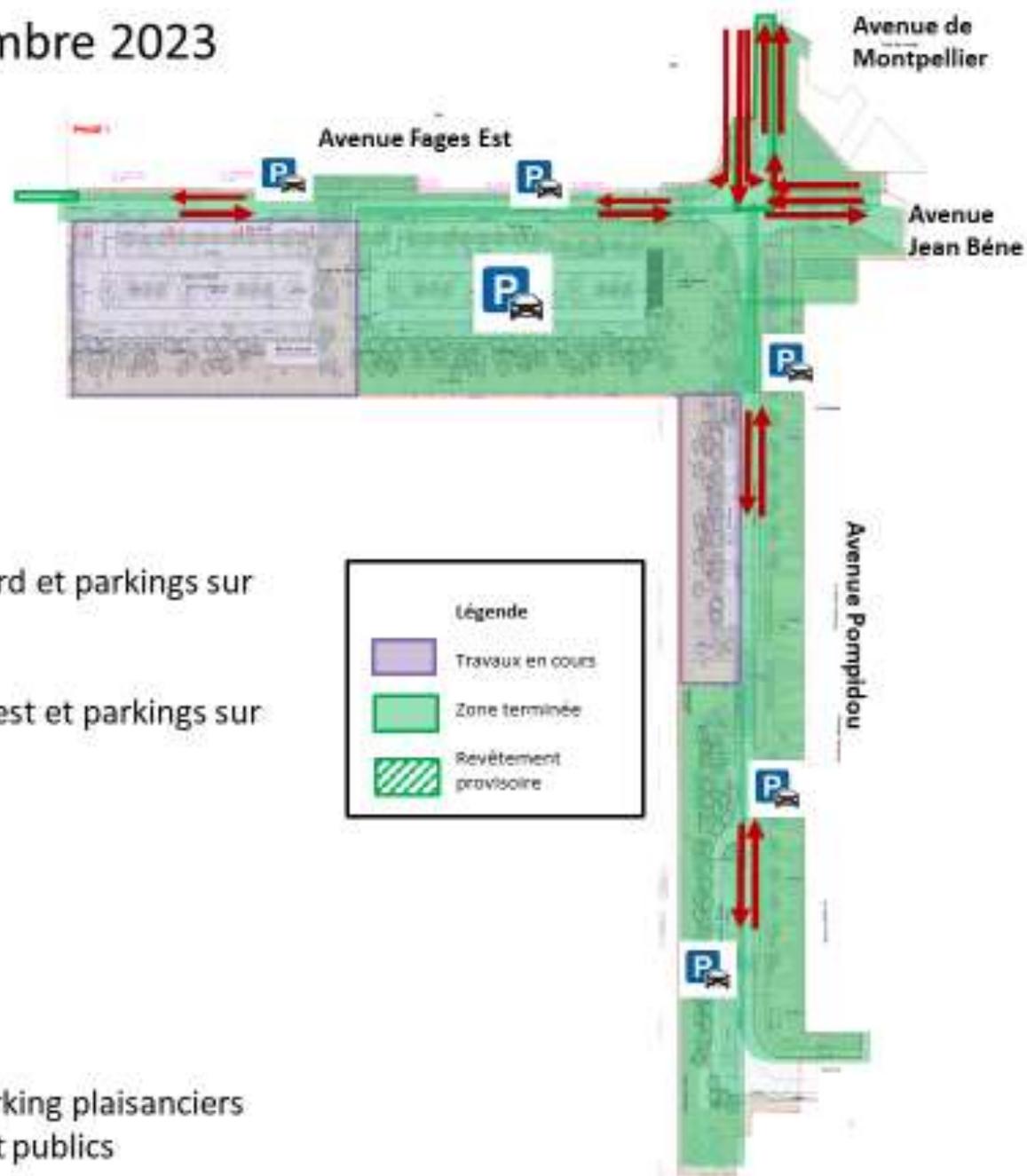


## Phase 3 : Juin 2023



Restitution de l'ensemble des emprises avant l'arrêt estival

## Phase 4 : Octobre à décembre 2023



- 1** - Finalisation des quais bas Nord et parkings sur Pompidou
- Finalisation des quais bas ouest et parkings sur Fages
- Finalisation des plantations

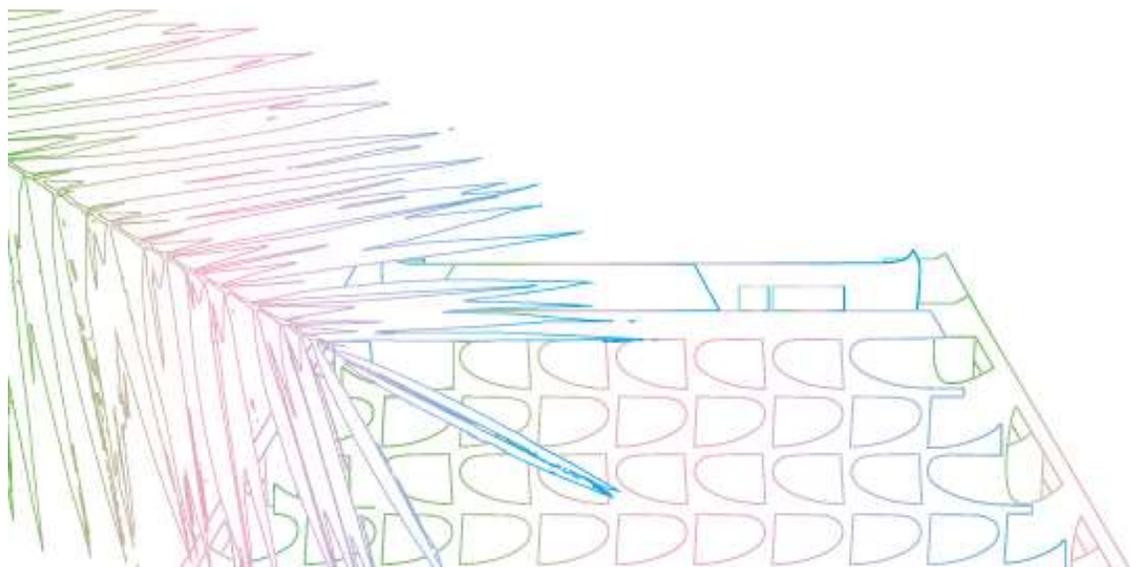


Maintien de 150 places parking plaisanciers et 43 places stationnement publics



2023  
La Grande Motte  
*ville culte*

En 2023, La Grande Motte cultive les projets pour une ville plus VERTE, plus DOUCE, plus VERTUEUSE, plus ATTRACTIVE, plus PRATIQUE. Ville de tous les loisirs, La Grande Motte cultive le CORPS et l'ESPRIT. Bref, La Grande Motte, *ville culte*. Tout simplement !



**Stéphan Rossignol,**  
Maire de La Grande Motte,  
Président de l'Agglomération du Pays de l'Or,

**le Conseil Municipal**  
**et le Conseil Municipal des Jeunes**

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année

**2023**

et vous invitent à la présentation des vœux

**Jeudi 12 janvier 2023**

à 18h au Pasino de La Grande Motte  
Allée des Parcs

# LA GRANDE MOTTE

Hôtel de Ville  
Place du 1<sup>er</sup> Octobre 1974  
34280 La Grande Motte



20  
TERRE  
DE JEUX  
24

[lagrandemotte.fr](http://lagrandemotte.fr)



 architecture  
contemporaine  
remarquable